



Le collaboratif un nouvel idéal pour les foules sentimentales

Sandra Hoibian

en collaboration avec Raphaël Berger et les étudiants du Master M2 Marketing et études 2016-2017 de Sciences po - School of Management and Innovation

Contributeurs principaux : Marianne Bernard, Manon Bourgain, Salma El Mentoumi, Charlotte Huijgen, Johanna Keresztes, Fatouma Magassa, Alexander Noireau, Huizi Ouyang, Aline Paris Sekiguchi, Sania Ramdane, Pauline Roquier-Vicat, Nicolas Rousseaux, Lea Skorczynski, Charlène Tatier, Jean Vigneron

Et la collaboration de : Noemie Auffret; Lynda Benaida; Sarah Berge; Vivien Canadas; Lucile Cohard ; Valerie Demanne; Jean Dubrulle, Hugo Fargeas, Juliette Hiroux, Martina Kucerova, Floreine Laurent, Emma Leroy-Deval, Vanessa Merboth, Meggy Pyaneeandee, Max Salomon, Alexandra Schneider, Alexandra Tondowski

CAHIER DE RECHERCHE N°337

DECEMBRE 2017

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CRÉDOC.

Résumé

La diffusion et la multiplication des pratiques dites collaboratives ou de l'économie du partage posent la question de sa définition et de ses limites. Notre recherche propose de dépasser les définitions souvent proposées et présentant le collaboratif comme un mode opératoire de relations horizontales entre particuliers pour y intégrer à la fois la **notion d'engagement** des individus, et celle de **finalité d'intérêt général**. En effet, la montée en puissance de ces pratiques puise ses fondements dans un bouleversement des valeurs tant dans le rapport aux objets, que dans le rapport à l'autre, avec une valorisation de nouvelles figures autour de l'artisanat plutôt que l'industrie, l'attrait pour l'intelligence collective et de la diversité plutôt que la centralisation et l'expertise d'un petit nombre, et la reconnaissance des individus et de leur capacité d'agir. Elles entrent fortement en écho avec la soif d'idéal d'une société pour qui le paradigme de l'économie de marché et de la concurrence s'essoufflent et qui est en quête de nouveaux modèles. Les initiatives collaboratives ainsi définies ont un potentiel de développement en ce qu'elles rencontrent des aspirations sociétales profondes, mais elles restent aujourd'hui surtout réservées à des publics restreints (jeunes, publics aisés et diplômés, habitants de l'agglomération parisienne), posant des questions de démocratisation et d'accompagnement des individus dans leur chemin vers une autonomie, condition *sine qua non* d'une réelle collaboration.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Résumé..... | 2 |
| Introduction..... | 4 |
| I - Le bouleversement des valeurs | 5 |
| 1. Un rapport aux objets en mutation | 5 |
| De la propriété individuelle | 5 |
| ... à la mutualisation et l'usage des biens | 5 |
| Les communs, voie théorique alternative | 9 |
| 2. Un rapport aux autres différent | 11 |
| D'une structure verticale en perte de vitesse | 11 |
| Au désir de décider et faire ensemble | 13 |
| L'aspiration à la reconnaissance | 17 |
| De l'idéal du grand homme à celui de l'intelligence collective et de la diversité | 19 |
| 3. Un autre modèle de développement..... | 21 |
| Des représentations dont se nourrissent les pouvoirs publics, les entreprises, les marques, pour recréer de l'adhésion..... | 21 |
| Une logique qui se revendique d'une plus grande attention à l'humain et l'environnement..... | 25 |
| De la valorisation de la logique industrielle à celle de l'artisanat..... | 26 |
| Tableau récapitulatif des évolutions de représentations entourant le changement de paradigme | 27 |
| II- Séparer le bon grain de l'ivraie | 28 |
| 1. Le succès du degré zero du collaboratif – les économies de plateformes | 28 |
| 2. Du collaboratif comme mode opératoire – au collaboratif comme finalité | 33 |
| 3. Pour une réelle « co – laboration » la nécessité d'intégrer une forte implication et une finalité d'intérêt général | 35 |
| Tableau récapitulatif des différents concepts..... | 44 |
| Discussion | 45 |
| Bibliographie..... | 47 |
| Annexes – les 30 initiatives étudiées | 51 |

Introduction

Les décideurs tant privés que publics semblent de plus en plus convaincus de la nécessité de réconcilier les Français, les usagers, les consommateurs avec leurs actions en les intégrant pour les uns à leurs politiques publiques, pour les autres à leur processus de production dans une logique de « pro-somption » (Toffler 1980)¹ où le consommateur est aussi producteur.

De fait, les initiatives qui revendiquent s'affranchir d'une logique verticale se multiplient dans des domaines très différents : succès des économies de plateformes autour de sites emblématiques tels Airbnb ou Uber, co-écriture de la loi sur le numérique, intégration d'un collègue de citoyens en situation précaire au Comité National de Lutte contre l'Exclusion, budget participatif de la ville de Paris, marketing participatif qui vise à faire participer ses propres consommateurs à la vie de la marque (concours Bang & Olufsen pour le design de ses produits), entreprise « libérée », etc.

Ces initiatives, dites « **collaboratives** » ou « **participatives** » se réclament d'une volonté de restaurer la capacité des individus, en interaction avec ses pairs, à agir sur leur environnement, à se le réapproprier.

En parallèle, de nombreuses critiques et doutes se font jour, tant sur la réalité de la collaboration en tant que **mode opératoire** des relations entre individus que sur les **objectifs et valeurs** qui sous-tendent cet univers en pleine expansion. Juliet Schor² résume ainsi « *la contradiction majeure de l'économie collaborative, qui se pose à la fois comme une alternative au modèle de propriété, de développement et de croissance dominant mais aussi comme un renouveau du capitalisme, tant du point de vue des modèles d'affaires que de l'extraction de la valeur marchande désormais ouverte au partage.* ». Pour reprendre les mots de Valérie Peugeot et al.³, la consommation collaborative ne serait pour certains finalement que **la dernière illustration de cette capacité du capitalisme** décrite par Boltanski et Chiapello⁴ à absorber les critiques pour **mieux s'étendre.**

Après avoir mis à jour les évolutions fondamentales des normes, systèmes de valeurs et aspirations de la société qui conduisent aujourd'hui la population à ériger en horizon utopique le « faire ensemble », nous étudierons un certain nombre d'initiatives actuelles effectives du champ collaboratif, tant sur le plan de leurs mécanismes que de leur diffusion, pour en proposer une définition et une typologie et ainsi tenter de résoudre par la circonscription du champ les apparentes contradictions qu'il recèle.

¹ TOFFLER, A. (1980). *The Third Wave*,

² SCHOR, J. (2014) "Debating the Sharing Economy", *Great Transition Initiative*

³ PEUGEOT, V., BEUSCART, J., PHARABOD, A. & TRESPEUCH, M. (2015). Partager pour mieux consommer : Enquête sur la consommation collaborative. *Esprit*, juillet,(7), 19-29. doi:10.3917/espri.1507.0019.

⁴ BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E. (1999). *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard

I - Le bouleversement des valeurs

1. Un rapport aux objets en mutation

De la propriété individuelle ...

La **propriété exclusive et individuelle** des biens a longtemps été considérée comme incontournable au bien-être. Sur le plan philosophique, elle est envisagée comme facteur **d'autonomie** (Locke 1689⁵) ou condition de **l'indépendance** à la fin du 18^{ème} siècle (Castel et Haroche 2005⁶), dimensions encore présentes dans les travaux sur la consommation du 20^{ème} siècle (Kleine, Kleine et Allen, 1995⁷). Au-delà, les objets feraient exister les sujets sur le plan **symbolique** (Baudrillard, 1970⁸), en constituant un système cohérent de signes. Les biens acquis révèlent des caractéristiques de leurs propriétaires, de leurs valeurs, de leur **personnalité** (Richins, 1994⁹), de la mémoire des individus (Scholl, 2006), ou s'avèrent de puissants **marqueurs** sociaux (Bourdieu, 1979¹⁰). Conséquence, **la propriété** s'est constituée comme un mode de fonctionnement des sociétés occidentales qui lui ont longtemps associé un signe d'enrichissement, un facteur de **sécurité psychologique**, voire un moyen de délimiter un « *territoire minimal* » à l'intérieur duquel les individus vont se constituer des **preuves** de leur propre existence (Guillard, 2014¹¹).

Aujourd'hui, dans une économie où la **mobilité, l'éphémère, la vitesse, la flexibilité** deviennent les valeurs de référence, dans une société de plus en plus **liquide** (Bauman, 2013¹²), posséder et accumuler, valeurs associées à la solidité, sont questionnées.

... à la mutualisation et l'usage des biens

L'enquête Conditions de vie et Aspirations montre en l'espace de trois ans une évolution inédite en matière de **représentations** : l'acceptabilité du partage des objets est passée de 54% de la population à 65%.

⁵ LOCKE John, (1689). *Traité du gouvernement civil*, chapitre 5, §135,1689, PUF, trad. Jean-Fabien Spitz, 1994

⁶ CASTEL, R., HAROCHE C., (2001). *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, entretiens sur la construction de l'individu moderne, Paris, Ed. Fayard, 216 p

⁷ KLEINE S.S., KLEINE R.E. and ALLEN C.T., (1995) "How Is a Possession 'Me' or 'Not Me'? Characterizing Types and an Antecedent of Material Possession Attachment," *Journal of Consumer Research*, 22, p. 327-343.

⁸ BAUDRILLARD, J. (1970). *La société de consommation*, Paris, Éditions Denoël.

⁹ RICHINS, M.L. (1994). "Special Possessions and the Expression of Material Values", *Journal of Consumer Research*, 21, p. 522-533.

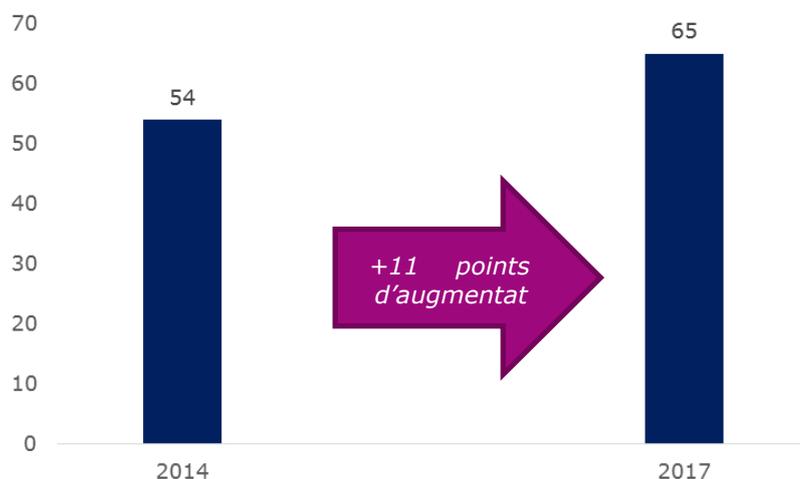
¹⁰ BOURDIEU, P. (1979). *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris, Les éditions de Minuit.

¹¹ GUILLARD, V., TISSERON, S. (2014) *Boulimie d'objets : L'être et l'avoir dans nos sociétés*, De Boeck Supérieur

¹² BAUMAN, Z. (2007). *Le présent liquide*, Seuil

BAUMAN, Z., (2006). *La Vie liquide*, Le Rouergue/Chambon

Graphique 1 – Etes-vous prêt à partager ou à prêter des objets que vous utilisez ou préférez-vous en être l'utilisateur exclusif ? - % prêt à partager/prêter des objets que vous utilisez



Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans et plus

Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2017

Cette évolution du regard porté sur la propriété des objets est particulièrement marquée chez les **jeunes, dans l'agglomération parisienne et chez les classes moyennes supérieures**, mais elle traverse plus généralement **l'ensemble** du corps social.

Tableau 1: - Proportion d'individus prêts à partager des objets (plutôt qu'en être les usagers exclusifs) En %

| | | Juin 2014 | Juin 2017 | Evolution |
|------------------------------|---|-----------|-----------|------------|
| Ensemble de la population | | 54 | 65 | +12 |
| Sexe | . Homme | 56 | 68 | +12 |
| | . Femme | 52 | 63 | +11 |
| Âge | .18-24 ans | 46 | 66 | +20 |
| | .25 à 39 ans | 55 | 71 | +16 |
| | .40 à 59 ans | 57 | 65 | +8 |
| | .60 à 69 ans | 51 | 63 | +13 |
| | .70 ans et plus | 53 | 59 | +7 |
| Diplôme | . Aucun, Cep | 47 | 52 | +5 |
| | . Bepc | 50 | 64 | +14 |
| | . Bac | 53 | 67 | +14 |
| | . Diplôme du supérieur | 64 | 72 | +9 |
| Profession | .Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise | 60 | 71 | +11 |
| | .Cadre et profession intellectuelle supérieure | 66 | 75 | +9 |
| | .Profession Intermédiaire | 62 | 73 | +11 |
| | .Employé | 51 | 63 | +11 |
| | .Ouvrier | 47 | 62 | +14 |
| | .Personne au foyer | 49 | 56 | +7 |
| | .Retraité | 50 | 62 | +12 |
| | .Autre inactif | 54 | 69 | +16 |
| Typologie des niveaux de vie | . Bas revenus | 50 | 59 | +9 |
| | . Classe moyenne inférieure | 52 | 64 | +12 |
| | . Classe moyenne supérieure | 55 | 70 | +16 |
| | . Hauts revenus | 65 | 69 | +4 |
| Lieu de résidence | . Moins de 2 000 habitants | 56 | 64 | +7 |
| | . De 2 000 à 20 000 habitants | 58 | 69 | +11 |
| | . De 20 000 à 100 000 hab. | 51 | 57 | +6 |
| | . Plus de 100 000 habitants | 50 | 64 | +14 |
| | . Paris et agglo. parisienne | 54 | 73 | +18 |

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans et plus

Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2017

Certaines pratiques **non marchandes** alternatives à la propriété des objets telles le troc, le don, l'emprunt, le ré-emploi, la mutualisation, longtemps cantonnées à la sphère intime « *sharing in* » rencontrent un nouvel **essor au-delà de la sphère familiale** (« *sharing out* ») avec la diffusion des pratiques numériques et collaboratives (Belk, 2010¹³), trouvant des applications dans de nombreux domaines (PIPAME 2015¹⁴). Citons entre autres exemples Sharevoisins, Mutum, Pretik, etc plateformes de prêt, don et d'échanges d'objets ou de services. Valérie Guillard et Dominique Roux mettent également en avant des

¹³ BELK, R., (2014). « You are what you can access : Sharing and collaborative consumption online ». *Journal of Business Research*, vol. 67, n°8, p. 1595-1600.

BELK, R., (2010). « Sharing ». *Journal of Consumer Research*, vol. 36, n°5, p. 715-734.

¹⁴ PIPAME, 2015, *Enjeux et perspectives de la consommation collaborative*. Paris : Pôle Interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations Economiques.

pratiques « off-line » qui se développent telles le **don, la récupération** via le glanage sur le trottoir des encombrants pas exemple, ou l'émergence de « give box »¹⁵, de *gratifierias*¹⁶, équivalents des *Really, Really Free Markets*¹⁷ dans les pays anglo-saxons. Autant de pratiques « de plus en plus institutionnalisées, à travers des **lieux** (boutiques sans argent) et des **événements** (le « Grand Don »), remettant ainsi en question, à la marge, les habitudes de consommation et le rapport aux objets » (Guillard, Roux 2015¹⁸).

La **sphère marchande** est également traversée par ce changement de rapport aux objets. L'**économie de la fonctionnalité**¹⁹ prône ainsi un système centré sur l'**usage** plutôt que sur la propriété des biens. Celle-ci est aujourd'hui à l'œuvre via l'essor de la logique de vente de l'**accès** à des services via un **abonnement/ une souscription popularisée** par Jérémie Rifkin²⁰. Certains de ceux-ci substituent effectivement une offre physique à une offre **dématérialisée** tels les abonnements à des contenus audiovisuels tels Netflix et Spotify, l'industrie des logiciels qui aujourd'hui ne propose plus que des licences d'utilisation abonnements, ou l'abonnement à des titres de presse uniquement on line (Médiapart ou Le Monde par exemple), d'autres **mutualisent effectivement des objets à l'instar de Lokéo** qui propose de la location d'électroménager et multimedia de longue durée.

Signalons toutefois que certaines offres d'accès s'éloignent de la notion de partage et d'optimisation des ressources : elles s'appuient également sur le principe de souscription mais au contraire dans une logique **d'accumulation** : il en est ainsi de la multiplication des offres d'abonnements via les « box » beauté, vins, type Birchbox et Dollar Shave Club, etc qui touchent aujourd'hui des millions d'abonnés.

Or, les logiques d'action convoquées par les **initiateurs des projets collaboratifs** étudiées par Massé et al, 2016²¹ se revendiquent de quatre grands courants de pensée remettant en cause le modèle de l'accumulation d'objets : l'économie **de la fonctionnalité**²², l'économie **du don**, la **contre-culture libertaire** et les **communs**.

¹⁵ Les give box sont des sortes d'armoires présentes dans l'espace public et dans lesquelles les habitants peuvent déposer des objets dont ils souhaitent se séparer et se servir de ceux qui les intéressent. Les onze premières Give box en France ont permis l'échange de 108 000 objets, soit 32 tonnes en une année.

¹⁶ « *Nées en Argentine en 2010, les gratifierias – Littéralement « fêtes de la gratuité » ou « marchés gratuits » – ont été créées à Buenos Aires par Ariel Rodríguez Bosio, un jeune décroissant dont le projet a démarré par le don à des proches de biens qu'il jugeait superflus, puis par l'organisation de ces marchés dont la règle est : « Amenez ce que vous voulez, ou rien du tout. Repartez avec ce qui vous plaît. »* (Guillard, Roux 2015)

¹⁷ PIA, A., ALBINSSON et B. YASANTHI PERERA, "From Trash to Treasure and Beyond: The Meaning of Voluntary Disposition", *Journal of Consumer Behaviour*, vol. 8, no 6, 2009, p. 340-353.

¹⁸ GUILLARD, V. & ROUX, D. (2015). Dons anonymes et rencontres urbaines: Faire circuler des objets en ville. *Esprit*, juillet,(7), 40-53. doi:10.3917/espri.1507.0040.

¹⁹ Voir par exemple

BOURG, D., BUCLET (2005), L'économie de fonctionnalité. Changer la consommation dans le sens du développement durable, *Futuribles*, n° 313, pp. 27-37.

SIOUNANDAN, N. (2013) « Économie de la fonctionnalité et consommation », Programme de recherche MOVIDA, CREDOC, Note de veille scientifique n°4

VAN NIEL J. (2007), L'économie de fonctionnalité : définition et état de l'art, Université de Lausanne.

²⁰ RIFKIN J. (2000). *L'Âge de l'accès. La révolution de la nouvelle économie*, Paris, La Découverte

²¹ MASSE, D., CARBONE, V., ACQUIER, A. (2016). *L'économie collaborative : fondements théoriques et agenda de recherche*. PICO Working paper, Paris, France, 16 p.

²² BOURG D., BUCLET (2005), *op.cit.*

ROBERT I., BINNINGER A.-S., OURAHMOUNE N. (2014), « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 5, n°1, février 2014.

Les communs, voie théorique alternative

La **théorie des communs** puise ses premières références chez Garrett Hardin²³ qui, dans la fin des années 1960, s'intéressant aux « biens communs » définis comme des biens partagés par une communauté et dont la surexploitation peut réduire, voire anéantir, le stock, telles les ressources naturelles que sont l'eau, l'air, les pâturages, les zones de pêche, etc (Cf. Tableau 2). Les individus rationnels sont amenés à surexploiter les biens communs et donc à les appauvrir, voire à les anéantir par la seule défense de leur intérêt individuel. Cette « **tragédie des communs** » peut être illustrée par l'exemple de la surpêche : les pêcheurs ont individuellement intérêt à ponctionner la ressource commune en grande quantité pour leurs gains individuels alors que la ressource s'amenuise et qu'à terme, il n'y aura plus de poisson pour aucun d'entre eux. Garrett Hardin, dans la lignée de la théorie économique traditionnelle, répond à ce type de problème soit par la **privatisation** des biens (la suppression du bien commun), soit par **l'intervention de l'État** (appropriation, gestion, régulation étatique...).

Elinor Ostrom, sur le devant de la scène depuis son prix Nobel (2009), bat en brèche cette théorie. L'auteure montre en partant de très nombreuses études de cas menées dans différents pays en partenariat avec de multiples équipes universitaires (comme par exemple la gestion par les agriculteurs des systèmes d'irrigation au Népal ou celle des forêts par les acteurs locaux dans différents endroits de la planète) que le marché ou l'État ne sont pas les seules alternatives²⁴.

Tableau 2 - Classification des types de biens, selon Elinor Ostrom

| | | Capacité d'exclusion (capacité à exclure l'usage du bien à autrui) | |
|--|--------|--|---|
| | | Faible | Forte |
| Rivalité (l'utilisation de la ressource réduit le stock disponible) | Faible | Bien public (éclairage public, défense nationale, météo...) | Bien de péage (autoroute, club privé, théâtre...) |
| | Forte | Bien commun (ressources naturelles : lac, forêt, air, pâturage communal / réseaux sociaux, Wikipedia, logiciels libres...) | Bien privé (logement, vêtements, ameublement, automobile, alimentation ...) |

Lecture : L'éclairage des rues est un « bien public » : il est difficile d'empêcher une personne de bénéficier de l'éclairage public (principe de non-exclusion) et le fait de bénéficier de l'utilisation de l'éclairage par une personne ne gêne pas les autres (principe de non-rivalité). Un lac est une « ressource commune » : il est difficile d'interdire à une personne d'aller y pêcher (non-exclusion) mais la pêche des uns réduit la ressource pour les autres (rivalité)
Source : CREDOC à partir d'Elinor OSTROM et Eloi LAURENT, 2012, *op. cit.*

VAN NIEL J. (2007), L'économie de fonctionnalité : définition et état de l'art, Université de Lausanne.

²³ HARDIN, G. (1968). The Tragedy of the Commons

²⁴ OSTROM, E. (2010), La gouvernance des biens communs, de Boeck

OSTROM, E. et LAURENT E. (2012), « Par-delà les marchés et les États : La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes », revue de l'OFCE

D'autres gestions basées sur une **communauté d'individus** peuvent se mettre en place et ce dans la durée. Cette gestion horizontale et par le « bas » des biens communs peut aboutir selon Elinor Ostrom à des systèmes stables et efficaces et, en outre, plus efficaces que les solutions proposées par la régulation publique ou le marché. Ces systèmes s'appuient essentiellement sur **l'échange entre particuliers, hors État et hors marché**. Elinor Ostrom constate, à partir de ses observations que, « *le simple fait de permettre à ces individus de pouvoir communiquer entre eux sans même que cette parole ne les engage (cheap talk), permet de réduire la surexploitation [des ressources communes] et d'augmenter les gains communs* »²⁵. Ce constat rejoint une des idées fondatrices de l'économie collaborative, à savoir **qu'un simple échange d'informations entre individus permet d'améliorer le bien commun**. L'approche d'Elinor Ostrom n'est pas d'élaborer un nouveau modèle applicable à tous les biens communs mais plutôt, grâce au recensement de dizaines de cas, qui sont selon elle tous des cas particuliers, indissociables de leur histoire et de leur contexte, de donner les conditions pour que l'auto-organisation des communautés soit possible²⁶.

La chercheuse pose ainsi huit principes pour la gestion des communs :

- des **limites** nettement définies des ressources et des individus qui y ont accès (qui permettent une exclusion des entités externes ou malvenues)
- des **règles** bien adaptées aux besoins et conditions locales et conformes aux objectifs des individus rassemblés
- un système permettant aux individus de **participer régulièrement** à la définition et à la modification des règles (faisceau de droits accordés aux personnes concernées)
- une **gouvernance** effective et redevable à la communauté vis-à-vis des appropriateurs
- un système gradué de **sanction** pour des appropriations de ressources qui violent les règles de la communauté
- un système peu coûteux de **résolution des conflits**
- une auto-détermination **reconnue** des autorités extérieures
- S'il y a lieu, une organisation à plusieurs niveaux de projet qui prend toujours pour base ces bassins de ressources communes.

²⁵ OSTROM, E. et LAURENT E. (2012), *op.cit.*

²⁶ Elle établit 8 conditions dont limites claires entre utilisateurs et non-utilisateurs, choix collectifs pour la conception et la modification des règles de gestion de la ressource, surveillance des utilisateurs entre eux, sanctions graduées pour infraction aux règles communes.

Jean-Marie Harribey²⁷ critique ce qu'il appelle un « énorme flou conceptuel » autour de l'approche dichotomique biens communs/ biens privés. Selon lui, la qualité d'un bien (commun, public, privé, etc.) n'est pas une caractéristique intrinsèque du bien mais une **construction sociale**, qui dépend de décisions et de choix politiques et peut évoluer dans le temps. La musique, par exemple, peut être selon les cas un bien privé (achat d'un CD ou abonnement à un site de téléchargement), soit un bien public le jour de la fête de la musique. D'autres biens sont difficiles à classer. Prenons le cas des crèches : le nombre de places disponibles dans une crèche est limité (rivalité forte) et l'accessibilité de la crèche est facilement contrôlée par le personnel de la crèche (capacité d'exclusion forte) et pourtant on ne peut considérer une crèche comme un bien privé.

Les travaux d'Ostrom ont, malgré une réticence d'une part non négligeable de la discipline économique soulignée par Jerome Sgard (2009), transformé les relations des économistes à leur science. Ses travaux permettent de comprendre l'émergence des initiatives d'économie collaborative en mettant en avant, outre la privatisation et la forte implication de l'État, une **troisième voie de gestion des ressources par les utilisateurs eux-mêmes**.

2. Un rapport aux autres différent

D'une structure verticale en perte de vitesse

Si le désamour entre élites politiques et population constitue un trait caractéristique des démocraties modernes²⁸ (une certaine méfiance à l'égard des gouvernants est nécessaire au bon fonctionnement du jeu démocratique), la distance entre les individus et les institutions ne cesse de croître.

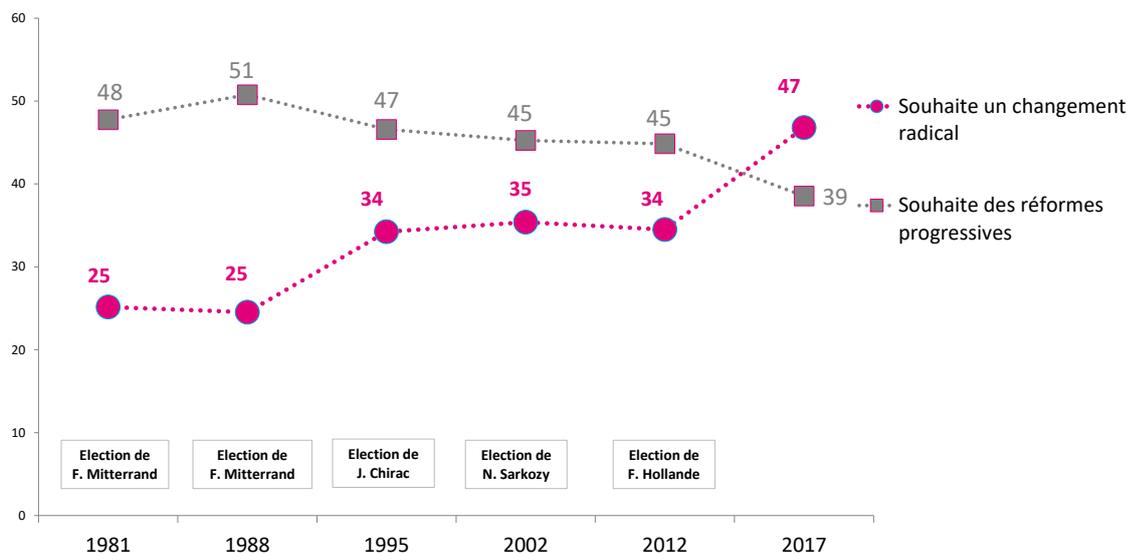
L'envie de tout changer est au plus haut. Au début 2017, **86% des Français estiment que la société française a besoin de se transformer profondément** (+2 points par rapport à 2016). Parmi eux, 47% souhaitent qu'elle change radicalement d'orientation (et 38% préconisent un changement « doux » par les réformes). Par le passé, les échéances électorales présidentielles ont toujours constitué un moment revigorant du jeu politique – la population, juste avant l'élection était davantage en demande de changement radical, et juste après l'élection se montrait plus tempérée, en attente probablement des effets des nouvelles politiques mises en place. Mais l'envie de tout changer **n'a jamais été aussi haute** que lors de la dernière campagne présidentielle.

²⁷ HARRIBEY, J.M. (2011) « Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom », *L'économie politique* n°49

²⁸ MANIN, B. (1996) *Principes du gouvernement représentatif*, Paris

Graphique 2 – - Un Français sur deux aspire à un changement radical de société

Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ? Pour que la société change comme vous le souhaitez, êtes-vous pour des réformes progressives ou des changements radicaux ?

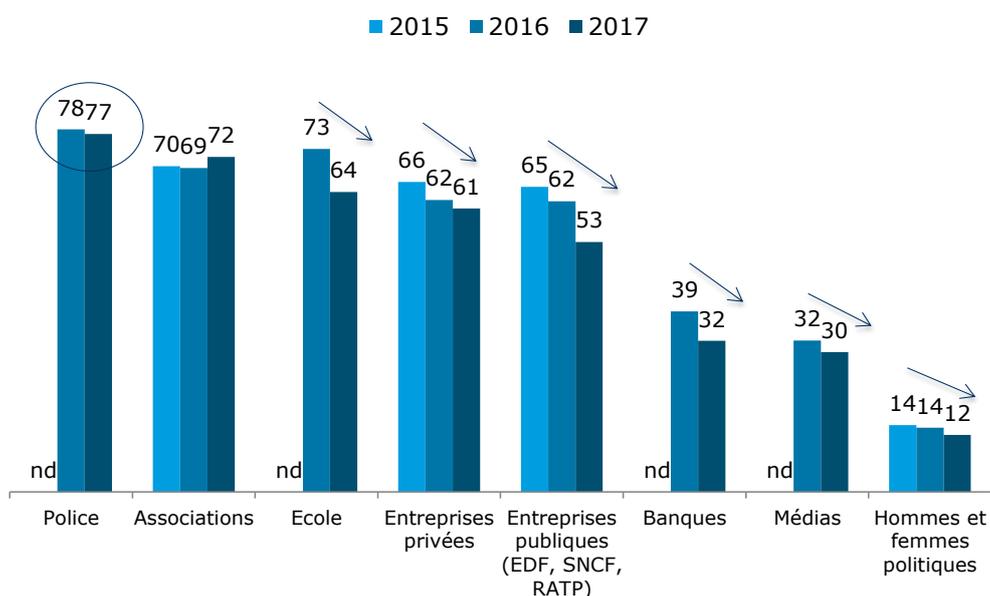


Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », vagues d'hiver.

Le climat de défiance envers **toute forme d'organisation ou de représentation « verticale »** est patent. Moins d'un Français sur trois se fie aux médias (30%, -2 points) et seulement 12% dans les hommes et femmes politiques (-2 points). En 2017, quasiment tous les organismes sont pris dans cette spirale négative. La confiance dans les entreprises publiques s'effrite notablement avec 53% de cote de confiance, soit -9 points par rapport à 2016 et -12 points par rapport à 2015. Les banques (32%, -7 points) et les entreprises privées (61%, -2 points) perdent également du terrain. Même l'école, à laquelle la population française est très attachée, voit son image se ternir (-9 points par rapport à 2016).

Graphique 3 – - La spirale négative de la défiance dans les institutions

Proportion de personnes ayant confiance dans chacun des acteurs suivants
Regroupement des positions « très confiance » et « plutôt confiance » (en %)



Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Au désir de décider et faire ensemble

Le principe d'une **plus grande implication, d'une collaboration entre** citoyens, salariés, consommateurs, usagers entre eux, ou avec des institutions/marques/organisations est le trait d'union de nombreux bouleversements actuels.

Nous avons interrogé nos concitoyens sur la société à laquelle ils aspirent au travers de la question suivante « *Pour vous, qu'est-ce que serait une société idéale ? Dites-moi tous les mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?* »

Premier constat, peu (19%) restent réellement sans voix face à une telle question. Nos compatriotes ont donc une vision relativement claire de ce que pourrait être **une société idéale**.

La lecture du nuage de mots des réponses données est frappante. Se dégagent très clairement les trois volants de la **devise républicaine française**, avec une prime très nette à la notion **d'égalité** citée par un quart de la population, et de fraternité, parfois également convoquée avec la mention « solidarité » qui rassemble 22% des individus. 12% citent la liberté.

**Graphique 4 – Pour vous, qu'est-ce que serait une société idéale ?
Dites-moi tous les mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?**

(Question ouverte – Plusieurs réponses possibles)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

D'autres idées sont porteuses de sens. En miroir aux fortes craintes sécuritaires liées aux attaques terroristes ayant frappé la France depuis 2015, le fait de vivre en **paix**, sans guerre, dans un environnement serein est cité par 15%. Si les inquiétudes par rapport au chômage diminuent, la possibilité que chacun puisse avoir un **travail** et en vivre reste un horizon désirable pour 13%. Le travail rappelons-le est une valeur très importante pour nos concitoyens, et un support fort d'identité²⁹. La valeur du **respect** (de l'homme, d'autrui) est évoquée par 12%. En miroir de la montée de la défiance, 11% aspirent à une société davantage dominée par la **confiance**, la bienveillance. Le **bonheur** est érigé en but par 10%.

D'autres valeurs sont portées par de plus petites franges de la population : la tolérance (7%), la sécurité (8%), la possibilité pour tous d'avoir des moyens de subsistance (7%), une société où le coût de la vie serait plus acceptable (8%), le respect de l'environnement (6%), une société juste (5%), l'honnêteté des dirigeants (5%) etc....

Au-delà de l'attachement au modèle républicain, **la place centrale de l'égalité et la solidarité** dans les réponses semble renvoyer également au concept de la **société liquide**³⁰ développé par le sociologue anglo-polonais Zygmunt Bauman. Celui-ci décrit la

²⁹ BIGOT, R., DAUDEY, E., HOIBIAN, S. (-2013) La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail, Cahier de recherche n°305, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C305.pdf>

³⁰ BAUMAN, Z. (2007), *op.cit.*

société contemporaine comme une société de la mobilité, l'éphémère, la vitesse, la flexibilité : la société est liquide car les situations dans lesquelles les hommes se trouvent et agissent **se modifient avant même** que leurs façons d'agir ne réussissent à se consolider en procédures et habitudes. Une telle société, selon l'auteur, « exige de ses membres de s'adapter au monde contemporain (**liberté incertaine**) sans jamais leur en fournir les moyens (**sécurité rassurante**) : au-delà d'importants troubles psychologiques, ce sont des formes inédites **d'inégalité** que ce système génère. Les moyens de s'assurer un minimum de sécurité (sociale, psychologique, professionnelle...) étant désormais individualisés, il s'agit effectivement de pouvoir se les offrir. »

Le tableau ci-après offre ainsi une proposition de lecture de la société idéale décrite par la population au regard de la grille conceptuelle de Bauman, stylisée par le CREDOC. Bauman oppose la société actuelle, dominée par une accélération des rythmes, une grande flexibilité, avec une société passée « solide » organisée autour d'institutions, dans un fonctionnement relativement figé mais protecteur et rassurant via l'existence de collectifs et d'un futur prévisible. Dans la société liquide actuelle, les individus disposent d'une liberté infinie mais parfois trompeuse, car tous n'ont pas les moyens d'en tirer profit. En rupture avec des idéologies structurantes, la société liquide offre principalement comme horizon la consommation de biens.

La **société idéale** proposée par nos concitoyens puise dans ces deux modèles enrichis par d'autres valeurs. Refusant de choisir entre sécurité et liberté, la population aimerait un monde offrant ces deux dimensions. Puisant dans l'idéal républicain, l'égalité est présentée comme un horizon désirable. Le modèle républicain est ainsi érigé comme un cadre rassurant permettant de concilier l'envie de liberté et d'autonomie et un socle sécurisant, étape incontournable pour un réel accès à cette liberté. Refusant tout à la fois un modèle centré sur des institutions, des collectifs structurés, un état fort, ou un modèle individualiste, régulé par le marché, la population met à l'honneur l'espoir de relations fondées sur la **solidarité et l'entraide, le partage**, voie perçue comme un moyen de conserver une société avec beaucoup de liberté aux individus, sans verser dans l'égoïsme et l'isolement.

Seule exception, le travail reste une des institutions de la société « solide » à laquelle nos concitoyens semblent se raccrocher. Le **travail** est rappelons-le en France, paré de nombreuses vertus et perçu comme le support tout à la fois de l'épanouissement personnel, de l'autonomie, de la création de lien social, etc.

Le travail semble également être considéré comme un repère renouvelé pour proposer après, le « croire » et « l'avoir », un nouvel horizon où « **le faire** », voire le « **faire ensemble** » fondent des supports identitaires renouvelés, pour reprendre l'idée proposée par le mouvement des « *Makers* »³¹ dont le mot d'ordre est *Do it yourself, do it with others* ». Ou pour le dire autrement encore une société **collaborative** : rappelons que les racines étymologiques de ce mot signifient « l'action de travailler en commun »³².

³¹ ANDERSON C. (2012). *Makers : The New Industrial Revolution, Crown business*

³² Racines étymologiques du mot « collaboration » selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL): Étymol. et Hist. I. 1753 jurispr. « travaux communs du mari et de la femme » (*Encyclop.* t. 3, p. 719, s.v. *communauté*). II. 1. 1829 « action de travailler avec quelqu'un » (BOISTE); 2. 1940 pol. (BERGERY, 8 juill. d'apr. H. DU MOULIN DE LABARTHETE, *Le Temps des illusions*, Genève, 1946, p. 307). I empr. au lat. médiév. *collaboratio* « (en parlant des époux) bénéfice, possession acquise par un travail commun » (821 ds NIERM.), dér. du b. lat. *collaborare* «

La société idéale au regard du concept de société liquide

| | Paradigme de la société solide | Paradigme de la société liquide | La société idéale selon les Français |
|-------------------------------------|--|--|--|
| Valeur centrale | Sécurité | Liberté | Sécurité et liberté |
| Rapport au futur | Prévisible | Imprévisible Présent « jusqu'à nouvel ordre » | |
| Attitude par rapport aux inégalités | Protectrice | Inégalitaire | Egalitaire Et respectueuse |
| Souplesse | Figée | Changeante, flexible | Ordre républicain : liberté dans un cadre |
| Agents centraux | Structures collectives (école, famille, etc) | Individus | Solidarité/ fraternité |
| Liens sociaux | Liens structurels | Liens en réseau | |
| Mode de régulation | Etat, institution | Marché | Partage- entraide |
| Identité | Identité d'appartenance | Identité fluctuante | Identité républicaine et Identité autour du travail |
| Repères | Croire (idéologies) | Avoir (société de consommation) | Collaborer, Faire ensemble ? |

Source : CRÉDOC

Les utopies du début du XXème siècle ont longtemps été délaissées car très fortement associées au totalitarisme. Un philosophe français contemporain Miguel Abensour postule au contraire « *un monde sans utopie ? N'est-ce pas la définition possible du totalitarisme* » ? Et si, dans un monde centré sur le matérialisme économique, nos concitoyens se raccrochaient à la société collaborative comme une nouvelle utopie, afin d'apporter, en quelque sorte, des espoirs de réponses aux difficultés qu'ils traversent ?

Pour Simon Borel, David Massé, Damien Demailly³³, la consommation collaborative porte des **espoirs sociétaux**, en particulier la promesse **d'un lien social renouvelé** et renforcé. « *Comme l'illustrent Botsman et Rogers, ces nouvelles pratiques permettraient de retrouver une convivialité perdue à l'heure où trois quarts des Américains ne connaissent pas leurs voisins. Cette promesse s'illustre au niveau local à travers des initiatives comme Sharevoisins, qui intègre au cœur de sa mission de recréer du lien social dans un quartier grâce à une plate-forme d'échange d'objets ou de services entre voisins. Elle peut aussi s'illustrer au niveau global avec des initiatives comme Couchsurfing où les voyageurs partagent du temps, un dîner, une visite de ville avec les personnes qui les hébergent gratuitement, favorisant des liens sociaux nouveaux* ».

(des époux) travailler en commun pour gagner des bénéfices » (VII^{es}., *Loi Ripuaire, ibid.*), v. *collaborer*. II dér. de *collaborer**; suff. *-(a)tion**.

³³ BOREL S. et al. (2015). « L'économie collaborative, entre utopie et big business », *Esprit* n° 7 (Juillet), p. 9-18.

Valérie Peugeot, Jean-Samuel Beuscart, Anne-Sylvie Pharabod, Marie Trespeuch³⁴ rappellent que la notion de partage mise en lumière par Rachel Botsman³⁵, [...] *marche dans les pas des utopistes du Web quand elle voit dans le numérique l'occasion de **donner du pouvoir d'agir (empowerment)** au consommateur, après un demi-siècle de consommation de masse déresponsabilisée. Mais à la différence de ses prédécesseurs, elle extrait la notion de partage du champ informationnel pour l'appliquer aux ressources matérielles : partager des biens dont on a un usage sporadique – sa voiture, sa perceuse ou sa chambre d'amis –, c'est diminuer le nombre de ressources dormantes, c'est encourager les logiques d'usage plutôt que de propriété, éviter la multiplication des achats, le gaspillage et, ce faisant, sortir des logiques d'hyperconsommation et participer d'un modèle de **développement plus durable**.*

L'aspiration à la reconnaissance

Si les pratiques collaboratives s'installent dans le paysage c'est qu'elles offrent sans doute un **début de solution** à un besoin fondamental de nos sociétés actuelles : la reconnaissance. Les individus aspirent à vivre leur vie comme ils l'entendent, à être acteurs de leur destin en produisant leurs ressources, en choisissant leur chemin de vie quitte à ce qu'il soit moins linéaire que par le passé (que l'on pense sur le plan des mœurs à la filiation, à la vie sentimentale, ou au souhait de garder le contrôle sur sa propre mort)³⁶. Mais **suivre sa propre route ne suffit pas. Le besoin de reconnaissance** de chaque individu, de ses besoins, de ses aspirations, de ses difficultés, est immense. Ce besoin est à relier avec **l'évolution des modes de définition de l'identité** caractérisés par Claude Dubar³⁷. L'auteur rappelle que plusieurs modalités de construction des identités individuelles coexistent, mais que dans le temps s'observe une évolution générale des formes d'identités **attribuées** vers des formes d'identité **revendiquées**.

- **L'identité culturelle**, où prédominait le « Nous » sur le « Je », et où l'individu était défini par sa place dans une lignée, une temporalité inter générationnelle, avec des droits, et des devoirs, des ressources et des contraintes quasi immuables car transmis avec la naissance, est depuis longtemps remise en cause.
- L'identité **communautaire** que l'auteur appelle « pour soi » fait référence à un « Je » s'individualisant dans le cadre d'un « Nous » conçu comme une communauté de projet de référence (religieux, politique, philosophique) avec des figures de référence (le saint homme, le héros). Là aussi, la crise des modèles, héros et représentants politiques, religieux, syndicaux, révèle le peu de place de ce mode d'identification dans la société actuelle, bien que pouvant constituer une modalité de recours pour certains.
- **L'identité statutaire** qui conduit à penser le « Je » au sein d'espaces institutionnels pluriels, liés aux statuts, rôles sociaux occupés au travers d'institutions sociales plus moins hiérarchisées : famille, école, emploi est elle aussi largement chahutée.
- La dernière forme de l'identité : **« l'identité narrative »** prend alors toute son importance. Il s'agit pour chacun de mettre à distance des identités attribuées pour se construire un projet de vie, un style de vie individualisé. **« Se raconter »** permet de

³⁴ PEUGEOT V. et al. (2015). *op.cit.*

³⁵ BOSTMAN R. et ROGERS R. (2010). *What's mine is yours : the rise of collaborative consumption*

³⁶ DAUDEY, E., GUISSSE, N., HOIBIAN, S., MÜLLER, J. (2015). Un nouvel élan, *Note de conjoncture sociale du CREDOC*, réservée aux souscripteurs

³⁷ DUBAR, C. (2000). *La crise des identités*.

produire du sens à partir de récits heurtés et de parcours de vie non linéaires (Ricoeur).
« *L'identité narrative n'est pas une identité stable et sans faille ; de même qu'il est possible de composer plusieurs intrigues au sujet des mêmes incidents [...] de même il est toujours possible de tramer sur sa propre vie des intrigues différentes, voire opposées. [...] En ce sens, l'identité narrative ne cesse de se faire et de se défaire* »³⁸.

La dernière forme de cette identité, qui domine nos sociétés actuelles, se heurte à deux grands types de difficultés. La première réside dans la complexité³⁹ pour chacun de **trouver un récit cohérent et valorisant** qui peut conduire certains à une forme de repli ou à chercher à retrouver d'autres formes identitaires (communautaires). La deuxième a trait à l'écoute et l'écho que pourra trouver cette histoire. **Cette forme biographique a besoin pour exister de se faire reconnaître par des autres significatifs** : « *elle n'est pas appartenante à une culture figée, pas plus qu'elle n'est rattachement à une catégorie statutaire donnée, immuable, elle est un processus d'appropriation de ressources et construction de repères, un apprentissage expérientiel, la conquête permanente d'une identité narrative (soi-projet) par et dans l'action collective avec d'autres choisis. L'identité personnelle implique la mise en œuvre d'une attitude réflexive (soi-même) par et dans des relations signifiantes (...) permettant la construction de sa propre histoire (soi) en même temps que son insertion dans l'Histoire (Nous).* » (cf. p. 200)

Chacun a ainsi soif de trouver une possibilité à chacun de « se raconter », de construire un « **récit de soi** » positif, valorisant, **et intégrant le regard de l'autre**. La théorie de la **reconnaissance** proposée par Axel Honneth⁴⁰ souligne qu'il ne saurait exister de justice sociale si les individus ne sont pas reconnus et valorisés socialement. Il soutient que la reconnaissance subjective des partenaires permet à l'individu d'être assuré de la valeur sociale de son identité et est la condition d'une relation réussie à soi, d'une estime et d'un respect de soi.

C'est probablement cet immense **soif d'écoute et de reconnaissance** qu'il faut lire dans le sentiment très fort d'invisibilité sociale mesuré dans les derniers travaux du CREDOC pour l'ONPES qui montrent ainsi que **plus d'une personne sur deux a le sentiment d'être confronté à des difficultés invisibles** des pouvoirs publics ou des médias⁴¹.

³⁸ RICOEUR, P. (1985). Temps et récits III, *Le temps raconté*, éditions du Seuil.

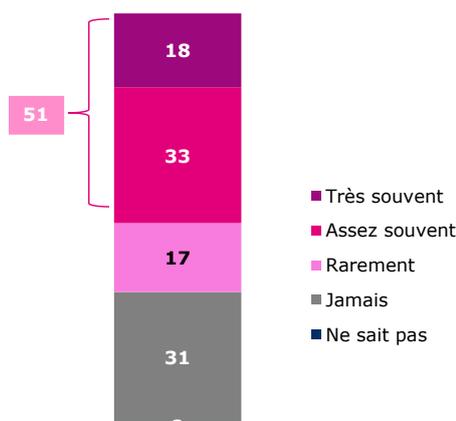
³⁹ ERHENBERG, A. (1998), *La fatigue d'être soi*

⁴⁰ HONNETH A. (2013). *Un monde de déchirements, Théorie critique, psychanalyse, sociologie*, Paris, La Découverte, Théorie critique, traduit de l'allemand Pierre Rusch & Olivier Voirol, préface d'Olivier Voirol

⁴¹ ALBEROLA, E., BRICE, L., GUISSÉ N., HOIBIAN S.(2016). *La France des invisibles*, Collection des rapports du CREDOC n°327, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R327.pdf>

Graphique 1 – Une omniprésence du sentiment d’invisibilité

« Avez-vous le sentiment d’être confronté à des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment ? »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2015

Les difficultés évoquées par les interviewés – difficultés financières, emploi, fragilité de la cohésion sociale, etc – sont pourtant, à première vue, largement présentes dans le débat public. Mais nos concitoyens ont le sentiment qu’elles sont caricaturées, mal identifiées, ou sans solution depuis si longtemps qu’ils doutent d’être vraiment écoutés, entendus, et considérés.

Dans une société **hyper connectée**, où les flux d’informations sont incessants et en perpétuelle augmentation, le **temps disponible de plus en plus rare**, car sans cesse interrompu par des sollicitations diverses, ou surexploité dans un souci d’optimisation ou de plaisir **l’attention qui est portée aux individus est une ressource rare**.

Les Français n’ont jamais autant eu autant leur mot à dire, via les réseaux sociaux, les blogs (59% sont aujourd’hui membres de réseaux sociaux⁴²), mais leur soif d’être écoutés, entendus, **reconnus à leur juste valeur n’est pour autant pas apaisée**. Etre un individu libre et en pleine possession de son destin n’est plus le seul horizon, il faut également, pour exister, être **reconnu par les autres**. Et la **société collaborative**, au-delà des bénéfices qu’elle peut apporter au niveau économique, écologique, etc charrie un imaginaire offrant ainsi potentiellement la possibilité à chacun non seulement de reprendre une certaine maîtrise sur sa vie, mais également de **partager son histoire avec d’autres pairs**.

De l’idéal du grand homme à celui de l’intelligence collective et de la diversité

Alors que la figure du héros semble avoir perdu de son aura⁴³ dans les sociétés occidentales modernes, les « grands hommes », les leaders charismatiques, les figures de la

⁴² CROUTTE P., HOIBIAN S., LAUTIE S. (2017). Baromètre du numérique 2017, https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/barometre_du_numerique-2017-271117.pdf

⁴³ FABRE, D., ZONABEND, F. sous la direction de CENTLIVRES, P. (1999), La fabrique des héros, Mission du patrimoine ethnologique, Collection ethnologie de la France, *cahier n°12*, Edition de la Maison des sciences de l’homme, Paris

représentation traditionnels font place à la **valorisation de l'intelligence collective**⁴⁴, supposée offrir de nouveaux gisements **d'innovation et de créativité**.

A la figure du génie créateur isolé et incompris se substitue l'image de la création collective et qui se nourrit de la **diversité**.

Plusieurs exemples, pris dans différents univers, peuvent illustrer ce changement des représentations.

L'entreprise, par exemple, est prise dans ce mouvement⁴⁵. Au manager **leader** charismatique, inspirant, prêt à prendre des risques personnels, à la forte personnalité, et au désir de diriger, se substitue l'idéal d'un manager **architecte**, coach, à l'écoute de ses équipes, expérimentateur, humble, motivé à apprendre, et favorisant ainsi l'émergence de **l'intelligence collective**. Favoriser l'expression de la **diversité** est vu comme le terreau de la créativité : « *Plus chaque personne dans un groupe pense et agit en toute indépendance, plus le groupe est astucieux. [...] Imaginons un instant le formidable réservoir de créativité, de productivité qui en découlerait. Imaginons le plaisir à œuvrer ensemble pour une réussite collective et individuelle.* »⁴⁶

L'attention portée à la **diversité** et à la parité trouve aussi des traductions dans le champ de la représentation politique des élus de la Nation⁴⁷ que dans celui des médias⁴⁸ jusqu'au lieu symbolique s'il en est des « Grands Hommes » où les dernières panthéonisations ont mis à l'honneur des femmes⁴⁹.

Dans un tout autre domaine, la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), de mars 2014, marque l'entrée dans la législation des initiatives dites d'« habitat participatif », longtemps confinés à une sphère militante, ces projets sont portés par des habitants désireux de s'investir collectivement dans la conception et la gestion de leur habitat. Camille Devaux a interrogé de nombreux acteurs institutionnels du logement participatif : collectivités, d'élus, de bailleurs et relève que « *l'habitat participatif est perçu comme « innovant* ». Les discours recueillis au cours de l'enquête se positionnent tous sur ce registre ». ⁵⁰

⁴⁴ COLIN, N., VERDIER, H. (2015). L'âge de la multitude, Armand Colin

⁴⁵ COLLINS J. C. I. PORRAS J. (1994). "Bâties pour durer", First Management

⁴⁶ AUBOURG, L. & LECOINTRE, O. (2012). Soutenir l'émergence de l'intelligence collective. Dans *Manager avec les Accords tolèques: Une nouvelle voie vers l'intelligence collective* (pp. 53-68). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

⁴⁷ La loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives est promulguée le 6 juin 2000, cf. : <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/droits-femmes/parite-politique/>

⁴⁸ Les femmes ne représenteraient en 2011 que 20% des experts mobilisés dans les médias, selon le Rapport 2011 de la Commission sur l'image des femmes dans les médias, Les expertes : bilan d'une année d'autorégulation, Décembre 2011 - http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_imageF_2011.pdf

⁴⁹ Quatre personnes ont ainsi été mis à l'honneur en 2016, parmi les lesquelles deux femmes : Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, et Simone Veil fera prochainement également son entrée dans ce lieu.

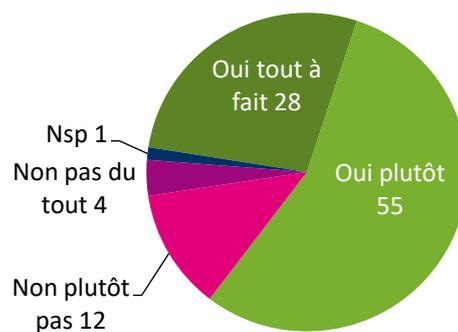
⁵⁰ DEVAUX, C. (2016) « Habitat participatif et politiques de l'habitat : un mariage par intérêt ? », *Revue française des affaires sociales* 2016/3 (), p. 151-174.

3. Un autre modèle de développement

Des représentations dont se nourrissent les pouvoirs publics, les entreprises, les marques, pour recréer de l'adhésion

Dans le champ des **politiques publiques**, les initiatives participatives sont valorisées par les citoyens. La mise en place d'un système « *bottom-up* », c'est-à-dire émanant de la base citoyenne, est de fait, largement plébiscitée : en Janvier 2016, **83% des Français estiment qu'une plus grande participation des citoyens aux décisions améliorerait le fonctionnement du pays**, selon l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc. Plébiscite là encore unanime quelles que soient les catégories observées.

Graphique 5 – - Pour vous, une plus grande participation des citoyens aux décisions améliorerait-il le fonctionnement du pays ?, en %



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et Aspirations ».

Tableau 3: - Pense qu'une plus grande participation des citoyens aux décisions améliorerait-il le fonctionnement du pays En %

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans et plus

| | | Oui tout à fait | Oui plutôt | Total Tout à fait + Plutôt |
|----------------------------------|---|-----------------|------------|----------------------------|
| Ensemble de la population | | 28 | 55 | 83 |
| Sexe | . Homme | 32 | 51 | 83 |
| | . Femme | 23 | 59 | 83 |
| Âge | .18-24 ans | 29 | 53 | 82 |
| | .25 à 39 ans | 27 | 56 | 82 |
| | .40 à 59 ans | 29 | 55 | 84 |
| | .60 à 69 ans | 30 | 52 | 82 |
| | .70 ans et plus | 22 | 61 | 82 |
| Diplôme | . Aucun, Cep | 32 | 51 | 83 |
| | . Bepc | 31 | 50 | 81 |
| | . Bac | 22 | 63 | 85 |
| | . Diplôme du supérieur | 26 | 59 | 85 |
| Profession | .Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise | 30 | 53 | 83 |
| | .Cadre et profession intellectuelle supérieure | 32 | 45 | 77 |
| | .Profession Intermédiaire | 26 | 56 | 82 |
| | .Employé | 31 | 53 | 84 |
| | .Ouvrier | 32 | 51 | 83 |
| | .Personne au foyer | 26 | 60 | 85 |
| | .Retraité | 26 | 57 | 84 |
| | .Autre inactif | 27 | 55 | 82 |
| Typologie des niveaux de vie | . Bas revenus | 31 | 51 | 82 |
| | . Classe moyenne inférieure | 28 | 54 | 83 |
| | . Classe moyenne supérieure | 25 | 61 | 85 |
| | . Hauts revenus | 26 | 56 | 82 |
| Lieu de résidence | . Moins de 2 000 habitants | 28 | 58 | 85 |
| | . De 2 000 à 20 000 habitants | 27 | 53 | 80 |
| | . De 20 000 à 100 000 hab. | 34 | 52 | 86 |
| | . Plus de 100 000 habitants | 25 | 57 | 82 |
| | . Paris et aggl. parisienne | 27 | 54 | 80 |

Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2017

Comme le rappelle le rapport Valter pour une action publique transparente et collaborative⁵¹, « *l'écoute des citoyens et des usagers et le recours aux dispositifs consultatifs se sont largement développés*⁵². » On pourra citer comme exemple

⁵¹ Pour une action publique transparente et collaborative : Plan d'action national pour la France 2015-2017, http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/fichiers-attaches/pgo_plan_action_france_2015-2017_fr.pdf

⁵² Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a par exemple mis en œuvre, pour la définition du socle commun, la réforme des programmes, et la

emblématique la mise en place de **budgets participatifs** dans une cinquantaine de villes en France en 2017⁵³ avec pour principe d'associer les habitants au choix de dépenses d'investissement qui les concerne, par le biais d'un organe de délibération et ce de manière récurrente. Les **conseils citoyens dans les quartiers prioritaires** de la politique de la ville instaurés par la loi de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine du 21 février 2014 inscrit « cette politique publique « dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques ». Un autre exemple étudié⁵⁴ de **logement social participatif Paris 19** à l'initiative du Bailleur social Batigère et dénommée « EC(H)O PARTICIPATIVE ! » implique les locataires de 6 logements dans la vie de l'immeuble avant, pendant et après les travaux.

Dans le **monde du travail**, les critiques sur la déshumanisation, la multiplication des process et niveaux hiérarchiques vides de sens avec un management désincarné⁵⁵, le désir des jeunes générations de s'affranchir des carcans de l'entreprise⁵⁶ invitent également à repenser les modes d'organisation. Le souhait de créer **attachement et identification** et de rompre avec des organisations figées et descendantes est également à l'œuvre au sein des entreprises. Le succès de médiatique « l'entreprise libérée »⁵⁷ remet d'une certaine façon au goût du jour l'opposition entre théorie X et théorie Y en ressources humaines développées par Mc Grégor⁵⁸ dès les années 60. La théorie X postule que l'individu moyen éprouve une aversion innée pour le travail, l'effort, et fait tout pour l'éviter. Il faut donc le contrôler, diriger, contraindre, menacer et sanctionner. L'individu moyen préfère être dirigé, fuit les responsabilités, montre peu d'ambition, cherche la sécurité avant tout. Cela alimente un **système pervers** dans lequel les comportements individuels s'ajustent au système, le plus souvent par le minimalisme et la passivité au travail, les individus fuient effectivement les responsabilités dans un système plutôt contraignant et répressif. Ces constats confortent les dirigeants dans leurs croyances et alimentent le système. La **théorie Y** insiste sur les notions de **participation, responsabilité et motivation** prenant en compte les évolutions sociétales. Elle postule que l'efficacité du dirigeant est en grande partie fonction de son aptitude à créer un "climat" permettant l'enrichissement et l'épanouissement de chaque individu de l'organisation. L'hypothèse est que l'effort physique et mental est aussi naturel aux humains que le repos ou les loisirs. Si l'individu **est associé aux objectifs de son organisation, il donnera spontanément le meilleur de lui-même** sans qu'il y ait besoin de contrôle ni sanction. L'individu moyen placé dans les conditions adéquates apprend à rechercher les responsabilités. Cette dynamique alimente un système vertueux basé sur la **confiance, la délégation et l'autocontrôle**. Elle permet le système permet l'émergence de comportements individuels utilisant les degrés de liberté, se traduisant par une application au travail. Les individus

consultation nationale sur le numérique, des mécanismes de consultation impliquant l'ensemble du corps enseignant ainsi que les acteurs concernés par les différents sujets (par exemple, sur le numérique, les collectivités locales, les parents, la société civile, les industries numériques...)

⁵³ Source : <http://lesbudgetsparticipatifs.fr/>

⁵⁴ Etude menée par les étudiants BERNARD M. , HUIJGEN C., MAGASSA F., TATIER C., de Sciences Po de M2 du Master Marketing et Etudes 2016 - 2017

⁵⁵ DUJARIER M.-A. (2015) « Le management désincarné. Enquête sur les nouveaux cadres du travail », *La découverte*, Paris.

⁵⁶ ALBEROLA, E., ALDEGHI, I. et HOIBIAN, S. (2016). Les mutations du travail L'envie d'être salarié domine, sauf chez les jeunes qui aspirent à plus de liberté, Cahier de recherche n°334

⁵⁷ GETZ I. & M. CARNEY B. (2016) *Liberté et Cie, Quand la liberté des salariés fait le succès des entreprises*, Clés des Champs

⁵⁸ MCGREGOR D. (1960). *The Human Side of Enterprise*, McGrawHill

prennent des initiatives et acceptent, voire recherchent les responsabilités. Ces constats renforcent les dirigeants dans leurs croyances et alimentent le système.

La théorie Y repose sur la **reconnaissance des besoins** de l'organisation et des individus, la prise en compte d'un besoin d'équilibre, sans quoi l'organisation risque d'en pâtir. Mc Gregor suppose que les individus **aligneront** leurs contributions (auto-direction) et s'autocontrôleront dès lors que les objectifs qui leur sont assignés **ont du sens** pour eux. Par ailleurs, la possibilité pour les individus de **se réaliser** est souvent une condition essentielle pour procurer la **satisfaction** dans le travail ainsi qu'un **rendement élevé**.

Entreprise « libérée », « entreprise apprenante » ; « participative », « plate », les concepts, expérimentations et initiatives se multiplient. Les **individus mobilisés** sont le plus souvent les employés des entreprises, mais d'autres acteurs peuvent être amenés à interagir tels que les clients, prestataires ou encore syndicats. L'accès aux initiatives participatives se fait majoritairement sous la forme du volontariat mais peut dans certains cas être imposé aux collaborateurs.

Dans le champ de la consommation, Sophie Dubuisson Quellier considère également les pratiques collaboratives comme un moyen de répondre à l'aspiration montante de « **faire et décider ensemble** » (...) et ainsi d'investir de nouveaux espaces de décision » (Dubuisson Quellier 2014⁵⁹). Avec pour conséquence un **renouvellement profond de la consommation** : « Par conséquent, la consommation **ne renvoie plus à la destruction de la valeur** (selon les origines étymologiques du mot « consommation » : consumer). Elle se recompose autour d'une participation plus large du consommateur aux systèmes de production et d'échange. Ainsi, le consommateur peut lui-même devenir coproducteur, voire même **producteur** (par exemple, dans le cas des jardins partagés), participer à la création de valeur et devenir fournisseur d'input (lorsqu'il recycle ou fait réparer, lorsqu'il prête de l'argent ou des biens dans le cadre de l'économie collaborative), fournir des compétences et des activités (d'organisation, de production, de distribution). »

Benoit Heilbrunn⁶⁰ voit dans cette plus grande implication des individus dans l'élaboration des biens marchands un moyen « de se **réapproprier la signification** des biens marchands. Cette réappropriation symbolique vise à tenter de sortir de ce cercle diabolique d'une surconsommation sans joie qui nous rendrait esclaves des industries de la désolation à l'opposé du bonheur que ne cessent de nous vanter les marques » . Il pointe également **l'intérêt pour les entreprises** « Que l'on ne s'y trompe pas, cette logique de réappropriation vise à accroître le degré d'implication des individus dans les activités marchandes, en sachant qu'un client impliqué **achète plus, plus souvent et surtout plus cher**. »

⁵⁹ DUBUISSON-QUELLIER, S., (2014). Les engagements et les attentes des consommateurs au regard des nouveaux modes de consommation : des opportunités pour l'économie circulaire, *Annales des Mines-Responsabilité et environnement* n°76, p116.

⁶⁰ HEILBRUNN, B. (2016). L'essor des pratiques collaboratives : Partager plutôt que posséder. *Études*, mars,(3), 41-50.

Une logique qui se revendique d'une plus grande attention à l'humain et l'environnement

Depuis le rapport Brundtland⁶¹, la notion de **développement durable** s'est petit à petit imposée dans l'espace public. Tour à tour invoquée comme une référence majeure des politiques publiques nationales⁶² et internationales⁶³ ou comme un principe de gestion mobilisé par des entreprises soucieuses de leur image. L'expression est de plus en plus familière du grand public, depuis 2011, une majorité de nos concitoyens déclarent en avoir une idée précise⁶⁴. Or la notion de développement durable fixe comme horizon la conciliation des enjeux économiques, environnementaux et sociaux⁶⁵.

Les pratiques collaboratives s'inspirent de cet univers. Elles sont associées avec des effets potentiellement positifs pour **l'environnement** (Prothero *et al.*, 2011⁶⁶).

La **mutualisation des objets, des outils, des espaces, des savoirs** est souvent présentée comme une solution aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Nous avons déjà évoqué le potentiel de lien **social** associé à l'univers collaboratif. Ces pratiques sont également associées à un renouvellement des mécaniques **économiques**, car les objets accumulés sont considérés autant de « **mines urbaines** » contenant des métaux précieux (Ongondo, Williams, et Whitlock 2015⁶⁷). Sur le plan **écologique**, garder des objets mobilise des ressources énergétiques (chauffage, déshumidificateur, etc.), physiques (mètres carrés pour accumuler) pour ne pas altérer ou le moins possible les objets non utilisés. Et surtout en faisant circuler les objets au lieu de les garder sans les utiliser, en favorisant leur réemploi/ réutilisation dans le cadre d'une **économie circulaire** (Ademe, 2015), en mutualisant leur usage, l'économie collaborative renferme la promesse de potentiellement diminuer la production et donc la **mobilisation des ressources naturelles**.

⁶¹ Le rapport de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le développement, que présidait le Premier ministre de Norvège en 1987, Mme Gro Harlem Brundtland, définissait le principe de « sustainable development » comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins* ».

⁶² En France, la notion de développement durable a par exemple été introduite dans la dénomination du ministère éponyme en 2002, remplaçant l'ancien Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

⁶³ Depuis 1987, la notion de développement durable s'est peu à peu imposée dans les sommets internationaux. Citons en particulier le deuxième sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992, qui élargira la portée du concept en intégrant au-delà de l'objectif de préservation de l'environnement, la recherche du progrès économique et la justice sociale.

⁶⁴ BIGOT, R., HOIBIAN, S., avec la collaboration de DAUDEY E. (2014). *Evolutions du comportement des Français face au développement de l'économie circulaire* http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/adm00013585_evolutions_comportement_des_francais_face_au_developpement_economie_circulaire_juin_2014.pdf

⁶⁵ Voir par exemple la stratégie de développement durable 2010-2013 http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SNDD_Web_sticker_rose.pdf, le dossier d'information de l'Assemblée Nationale sur le thème : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/controle/delat/AN.asp>, ou la définition fournie sur le site Internet de l'ADEME : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12390&p1=2> dont le détail est présenté p.58

⁶⁶ PROTHERO, A. DOBSCHA, S., FREUND, J., KILBOURNE, W., LUCHS, M. G., OZANNE, L. K. and THOGERSEN, J., (2011). "Sustainable Consumption: Opportunities for Consumer Research and Public Policy", *Journal of Public Policy & Marketing*, 30 (1), p. 31-38.

⁶⁷ ONGONDO, F.O., WILLIAMS, I.D., WHITLOCK, G. (2015). Distinct Urban Mines: Exploiting secondary resources in unique anthropogenic spaces, *Waste Management* 45

De la valorisation de la logique industrielle à celle de l'artisanat

A la **valorisation des processus de production industrielle**, fondés sur l'expertise et la rationalité, ayant pour finalité l'efficacité de production, la rationalisation des coûts et la consommation et l'accumulation des biens des consommateurs, succède la valorisation de la logique de « **l'amateur** » ou celle de **l'artisan**. Richard Senett met ainsi en valeur le savoir-faire de l'artisan, cœur, source et moteur d'une société où primeraient l'intérêt général et la coopération⁶⁸. Pour lui aujourd'hui le codeur informatique, l'artiste, et même le simple parent ou le citoyen font œuvre d'artisan à savoir selon lui d'un « *élan humain élémentaire et durable, le désir de bien faire son travail en soi (et qui) va bien plus loin que le travail manuel qualifié* ». Heilbrunn évoque lui la figure de « ***l'amateur doué d'une expertise qu'il est prêt à partager avec d'autres semblables*** »⁶⁹.

⁶⁸ SENETT R. (2010). Ce que sait la main, La culture de l'artisanat, Albin Michel,

⁶⁹ HEILBRUNN, B. (2016).*op.cit.*

Tableau récapitulatif des évolutions de représentations entourant le changement de paradigme

Le tableau suivant récapitule les figures emblématiques des représentations entourant le paradigme du collaboratif aujourd'hui.

| Paradigme | Economie de marché régulée | Société collaborative |
|--|--|---|
| Théorie économique | Libre échange | Théorie des communs |
| Rapport aux objets | Propriété privée | Accès, partage, valorisation de l'usage |
| Finalité proposée | Croissance | Développement durable |
| Technique | S'appuie sur les révolutions industrielles Economie s'appuyant sur le capital | Technologies de l'information et la communication Economie de plateforme, s'appuyant sur les individus |
| Capital valorisé | Capital économique (financier, patrimonial, technique) | Capital social, humain, écologique |
| Mode de production/ organisation | Industriel, standardisé, planifié | Artisanal, flexible et adaptable |
| Acteurs dominants | Etat, entreprises, corps intermédiaires (syndicats, partis politiques...), consommateurs | Citoyens à la fois producteurs et consommateurs, associations, fondations, coopératives, mutuelles, société civile + intermédiaires (plateformes) |
| Lien entre les acteurs | Lien statutaire, cadré | Lien affinitaire, impliquant, souple |
| Responsabilité/ Figure de référence | Centralisée Chef, Grand homme, génie, leader décideur Figure de l'expert(e) | Répartie Intelligence collective Figure de l'amateur, artisan |
| Régulation | Verticale, descendante et centralisée Reposant sur les contrôles, la sanction | Horizontale, de pair à pair, décentralisée, reposant sur la confiance, l'auto contrôle et le contrôle des pairs |
| Mode de gouvernance | Démocratie représentative/ Structure hiérarchique | Holocratie ⁷⁰ Adhocratie ⁷¹ |
| Lien social | Recherche d'unité et de cohérence Identité statutaire | Diversité Identité narrative |
| Valeurs | Rationalité, efficacité Concurrence/ compétition | Créativité Coopération |
| Effets pervers/ risques | Rapports de force Rivalité Autocratie, bureaucratie Individualisme Distance et montée du radicalisme Usage excessif des ressources (humaines, naturelles,) | Passager clandestin ⁷² (Oison, 1978) Perte de contrôle Dérégulation / manque de protection (sociale, impôts, destruction du travail et des anciennes structures) Manque de cohérence Risque de monopolisation (uber, airbnb)- <i>the winner takes all</i> . Chronophage |

Source : CRÉDOC, Sandra Hoibian et Régis Bigot

⁷⁰ L'holocratie qui provient des mots grecs « holos » désignant « une entité qui est à la fois un tout et une partie d'un tout » et de « kratos » signifiant « pouvoir ». Celui qui fait gouverner.

⁷¹ Une organisation qui mobilise, dans un contexte d'environnements instables et complexes, des compétences pluridisciplinaires et transversales, pour mener à bien des missions précises. L'expression « ad hoc » indique en effet que les personnes choisies dans l'organisation travaillent dans le cadre de groupes-projets peu formalisés qui bénéficient d'une autonomie importante par rapport aux procédures et aux relations hiérarchiques normalement en vigueur.

TOFFLER, A., (1974). *Le Choc du futur*, Denoël, Paris, (réédition Gallimard, 1987)

MINTZBERG, H., MCHUGH A. (1985). « *Strategy Formation in an Adhocracy* », *Administrative Science Quarterly*, vol. 30, n° 2), p. 160-197

WATERMAN, R. H Jr.,(2011). *Adhocracy. The power to change*, W.W. Norton & Co Inc

⁷² Le mécanisme du passager clandestin consiste à supposer que pour un groupe sera important, moins la contribution marginale sera sensible, et plus les individus pourront être tentés de rester en retrait si le rapport entre le coût et le bénéfice individuels de l'action collective est ainsi plus favorable.

II- Séparer le bon grain de l'ivraie

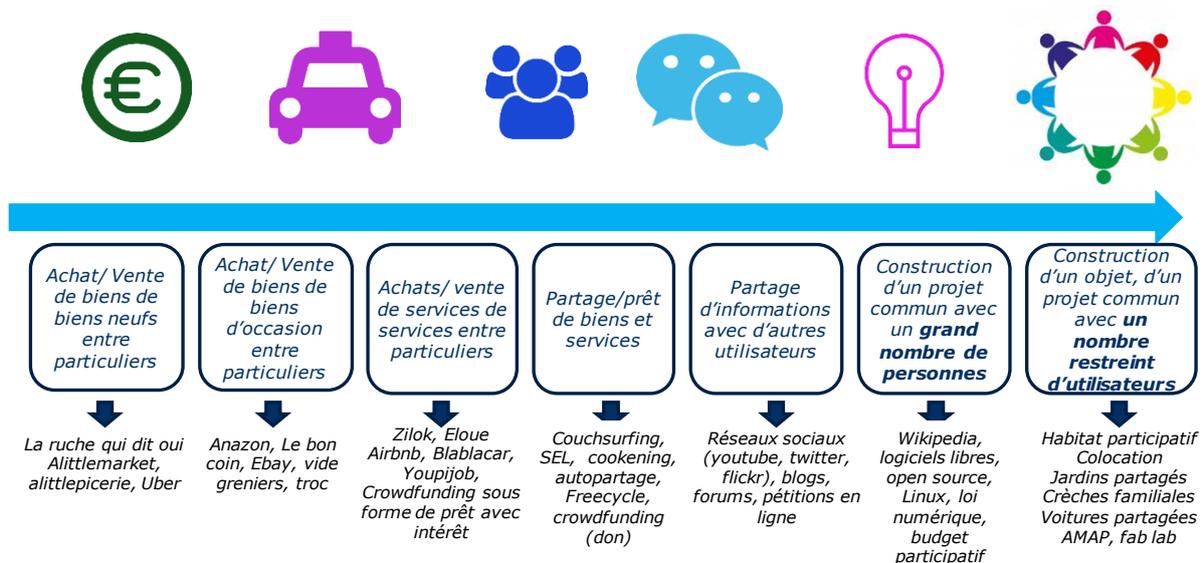
1. Le succès du degré zero du collaboratif – les économies de plateformes

Les pratiques qui se revendiquent de cet univers touchent donc tous les pans de la société. Nous avons **en 2014**⁷³ proposé une typologie des pratiques fondée sur la nature **des échanges entre membres** : en distinguant les initiatives selon la nature du bien concerné : matériel ou immatériel, bien neuf ou d'occasion, et le fait que les échanges soient monétarisés, avec un intérêt pécuniaire, ou « gratuits » **et le degré d'implication et de collaboration** qu'ils requièrent : implication personnelle (temps, argent, idées), création d'un projet collectif ou non, nécessité d'un fort niveau de confiance entre individus.

Tableau 4 – Typologie des pratiques existantes en 2014

Faiblement collaboratif peu impliquant, peu de contacts avec les autres, fait appel à un niveau faible de confiance entre pairs

Fortement collaboratif très impliquant, fait appel à un fort niveau de confiance entre pairs



Source : CREDOC

Depuis, certaines pratiques, en liaison avec « **les économies de plateforme** » **se sont diffusées très largement diffusées dans l'Hexagone**. Les travaux de la commission européenne montrent même que **les Français sont les plus friands** de ce type de transactions. A la fois en tant qu'utilisateurs : 36% déclarent avoir utilisé une plateforme collaborative, définie ici comme « *un outil en ligne qui permet des transactions entre des personnes qui proposent et utilisent un service. Elles peuvent être utilisée pour une vaste gamme de services comme la location d'un hébergement, le covoiturage et de petits travaux domestiques.* » Une proportion très largement supérieure à la moyenne européenne (17%) mais également à celle observée dans des pays traditionnellement

⁷³ DAUDEY, E., et HOIBIAN, S., (2014). La société collaborative – Mythe et réalité, cahier de recherche n°313

plutôt à la pointe des usages numériques comme le Danemark (14%) ou la Suède (15%) par exemple.

Graphique 6 – Les Français les plus grands utilisateurs des « plateformes collaboratives » en Europe

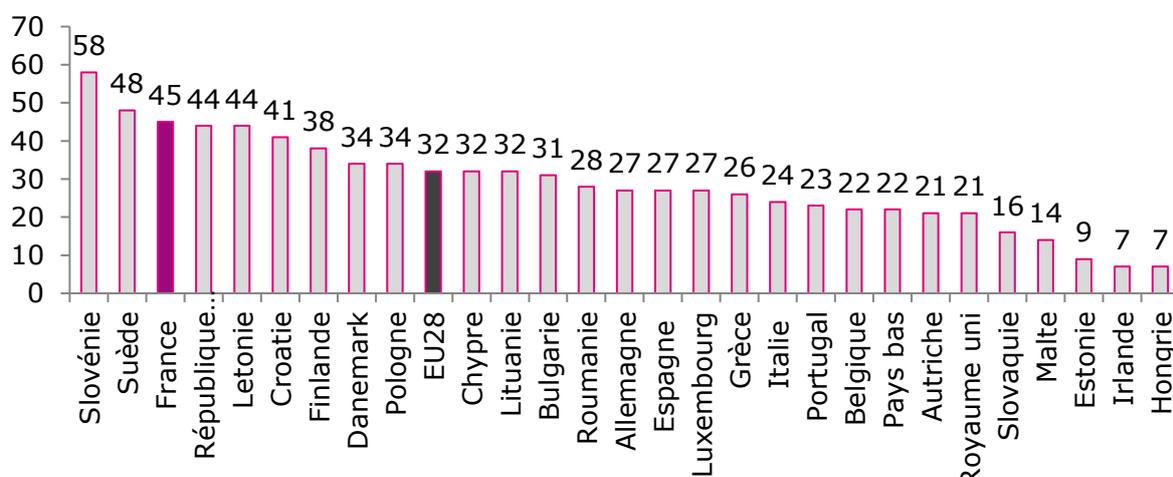
% a utilisé (plusieurs fois par an ou au moins une fois par mois) une plateforme collaborative⁷⁴



Source : Commission européenne, Eurobaromètre flash n°438, The use of collaborative platforms, juin 2016

Les Français sont également très nombreux - **45%, soit près de une personne sur deux – à avoir activement proposé** ses services sur ces plateformes. Là encore la proportion tient le haut du pavé en Europe.

Graphique 7 – Un Français sur deux a déjà proposé ses services sur ces plateformes⁷⁵



Source : Commission européenne, Eurobaromètre flash n°438, The use of collaborative platforms, juin 2016

⁷⁴La question était formulée ainsi : Une plateforme collaborative est un outil en ligne qui permet des transactions entre des personnes qui proposent et utilisent un service. Elles peuvent être utilisées pour une vaste gamme de services comme la location d'un hébergement, le covoiturage et de petits travaux domestiques. Parmi les propositions suivantes, laquelle correspond à l'expérience que vous avez de ce type de plateformes ? (vs Vous avez entendu parler de ces plateformes mais vous n'en avez jamais visité/ Vous avez visité une ou plusieurs plateforme(s) de ce type et payé une fois pour un service/ autres/ aucune/nsp)

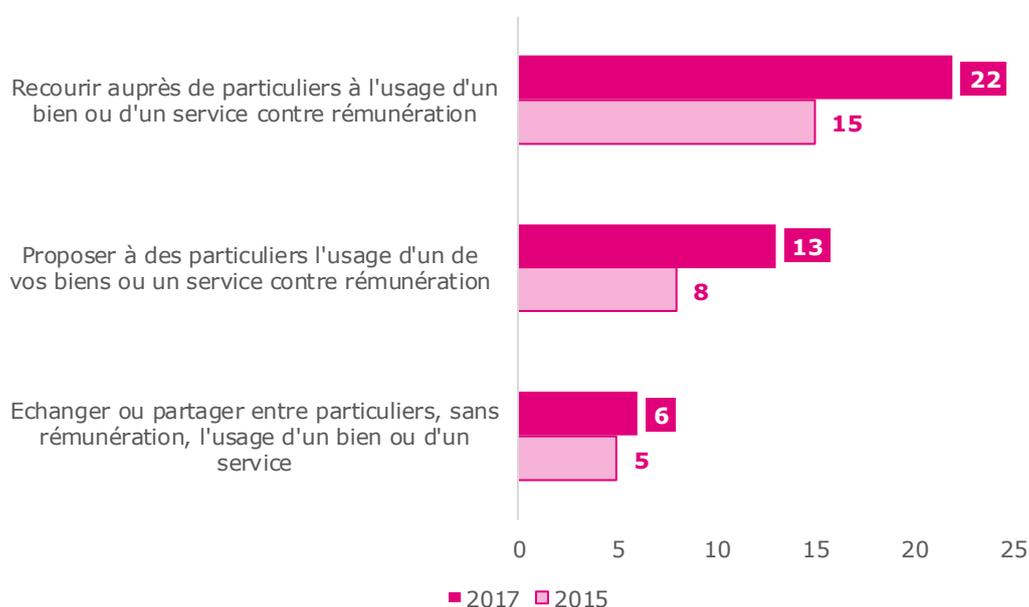
⁷⁵ La question était formulée ainsi : Avez-vous déjà proposé des services sur ces plateformes ? Non vous ne l'avez jamais fait/ Vous avez proposé une fois un service sur une ou plusieurs plateforme(s) de ce type/ Vous proposez des services via ces plateformes occasionnellement (plusieurs fois par an)/ Vous proposez des services via ces plateformes régulièrement (chaque mois)/ Autre aucune/nsp

Les données du baromètre du numérique⁷⁶ qui comptabilisent cette fois les pratiques au cours de l'année passée sur Internet, et en intégrant également des transactions marchandes et non marchandes, convergent pour montrer une progression très rapide des usages en France. En moyenne, **27% des 12 ans et plus** ont eu une des trois pratiques testées : 13% ont **proposé**, au cours des 12 derniers mois, à des particuliers l'usage d'un de leurs biens ou un service (mettre en location une chambre pour les vacances, proposer du covoiturage, etc...) contre rémunération ; 22% ont eu **recours** auprès d'un particulier à l'usage d'un bien ou d'un service (louer une chambre pour les vacances, utiliser les services d'une voiture de tourisme avec chauffeur, faire du covoiturage, etc.) contre rémunération ; et 6% ont échangé ou partagé entre particuliers, **sans rémunération**, un bien ou un service (échange de maison pour les vacances, prêt d'outil, échanges de services via des systèmes d'échanges locaux, etc).

Quelques publics en sont particulièrement adeptes : les 18-24 ans, les personnes diplômées, les hauts revenus. Certains traits de caractère les distinguent : la confiance exprimée dans autrui et aussi, de façon plus spécifique, la confiance octroyée aux témoignages, notes et évaluations laissées par des utilisateurs de biens et de services vendus, loués, prêtés ou échangés en ligne, et une plus grande sensibilité à l'environnement.

Graphique 2 - Proportion d'individus adeptes de l'économie « pair à pair »

- Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en % -



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations ».

⁷⁶ Baromètre du numérique 2017, *op.cit.*

Tableau 5 - Proportion d'individus adeptes des plateformes de pair à pair au cours des 12 derniers mois

- Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en % -

| | Recourir auprès de particuliers à l'usage d'un bien ou d'un service contre rémunération | Proposer à des particuliers l'usage d'une de vos biens ou un service contre rémunération | Echanger ou partager entre particuliers, sans rémunération, l'usage d'un bien ou d'un service |
|--|---|--|---|
| Sexe | | | |
| Homme | 22 | 14 | 7 |
| Femme | 21 | 12 | 5 |
| Âge | | | |
| 12- 17 ans | [0] | [0] | [0] |
| 18- 24 ans | 40 | 23 | [11] |
| 25- 39 ans | 34 | 22 | 9 |
| 40- 59 ans | 23 | 12 | 6 |
| 60- 69 ans | 17 | 11 | [6] |
| 70 ans et plus | [5] | [5] | [1] |
| Nombre de personnes dans le logement | | | |
| Une personne | 16 | 11 | 6 |
| Deux personnes | 21 | 12 | 5 |
| Trois personnes | 25 | 14 | [6] |
| Quatre personnes | 29 | 16 | [7] |
| Cinq personnes et plus | 19 | 16 | [6] |
| Diplôme | | | |
| Non diplômé | [5] | [3] | [2] |
| BEPC | 16 | 10 | 6 |
| BAC | 28 | 17 | 8 |
| Diplômé du supérieur | 38 | 23 | 8 |
| 12- 17 ans | [0] | [0] | [0] |
| Profession | | | |
| Agri. exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise | [28] | [20] | [7] |
| Cadre et profession intellectuelle supérieure | 47 | 27 | [7] |
| Profession Intermédiaire | 35 | 22 | [7] |
| Employé | 23 | 14 | [8] |
| Ouvrier | 18 | [10] | [11] |
| Personne au foyer | [14] | [7] | [3] |
| Retraité | 10 | 7 | [3] |
| Autre inactif | 16 | [9] | [4] |
| Revenus par unité de consommation | | | |
| Bas revenus | 15 | 10 | 8 |
| Classes moyennes inférieures | 18 | 13 | 7 |
| Classes moyennes supérieures | 25 | 14 | [4] |
| Hauts revenus | 32 | 17 | [6] |
| Taille d'agglomération | | | |
| Communes rurales | 20 | 13 | [5] |
| 2 000 à 20 000 hab. | 19 | 12 | [4] |
| 20 000 à 100 000 hab. | 18 | 12 | [7] |
| Plus de 100 000 hab. | 25 | 13 | 6 |
| Agglomération parisienne | 24 | 16 | [8] |
| Ensemble de la population | 22 | 13 | 6 |

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations ». Les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles, ils sont à considérer avec précaution. Lecture : En juin 2017, 40% des 18-24 ans ont recouru à l'usage d'un bien ou d'un service auprès d'un particulier contre rémunération, contre 22% de l'ensemble de la population en moyenne.

Avec la diffusion des pratiques les équilibres ont évolué. Dans le champ de la consommation, le premier touché massivement par le phénomène de l'essor de l'économie de plateforme, la croissance des utilisateurs ont modifié les **modalités d'organisation**.

Valérie Peugeot⁷⁷ explique notamment que, avec le changement d'échelle des pratiques, « *les demandeurs se comportent de plus en plus comme des **clients** de la plate-forme, **exigeants en matière de qualité** de service et **moins enclins à coopérer** dans la relation demandeur/ offreur, alors que là encore, c'est une autre particularité originelle, qui explique et justifie le qualificatif de « collaborative » accolé à la consommation. Ces évolutions participent à désingulariser les transactions collaboratives en leur faisant perdre une grande partie de leurs spécificités. Jusqu'où ces processus vont-ils se poursuivre ? L'un des scénarios possibles consiste à voir le monde de la consommation collaborative se scinder en deux, avec d'une part des plates-formes caractéristiques du capitalisme numérique cherchant à rejoindre le club très fermé des Gafat : Google, Apple, Facebook, Amazon et Twitter, et de l'autre des entreprises cherchant à **maintenir un autre rapport au marché par un rapprochement avec les valeurs et acteurs de l'économie sociale et solidaire**. »*

L'auteure met par exemple en évidence la **disparition du lien social** via l'automatisation de processus dans différentes plateformes. « *Blablacar a depuis longtemps mis en place un service de réservation automatique, Drivy propose un service de conciergerie, qui fait l'intermédiaire entre offreur et locataire, ce qui supprime la rencontre entre ces derniers* ».

Nombreuses sont les critiques qui pointent le caractère factice de la collaboration de ces services ayant en réalité pour effet la **marchandisation** de biens, services ou lieux qui en étaient exclus. Philippe Moati⁷⁸ pointe ainsi que ce sont « *les **hyper-consommateurs** qui sont les plus engagés dans les consommations collaboratives qui leur donnent un **supplément de pouvoir d'achat**. À certains égards, la consommation collaborative constitue une nouvelle avancée du processus de marchandisation et des valeurs consuméristes jusque dans les rapports interindividuels. L'auto-stop était gratuit, le covoiturage implique une transaction* ».

Isabelle Robert., Anne-Sophie Binnering et Nacima Ourahmoune⁷⁹ dénoncent également des « *motivations **individuelles utilitaristes ou d'ordre économique prédominantes** par rapport aux valeurs altruistes, sociales et environnementales en partie du fait de la **marchandisation** progressive des échanges collaboratifs et de la part marginale des dimensions sociale et environnementale dans cette configuration. Le bénéfice économique, la praticité (du recours et de l'usage) et l'attrait (innovation accessible, valorisation de soi à user d'un service « à la mode », etc.) apparaissent comme jouant un rôle de premier plan dans le recours au collaboratif.* »

Valrie Peugeot met en garde sur des effets mêmes délétères de ces plateformes au niveau général , elle souligne par exemple que les plates-formes de vente peuvent nuire aux dons, certains utilisateurs confessant volontiers moins donner depuis que leurs biens sont susceptibles d'être vendus .

⁷⁷ PEUGEOT V., *op.cit.*

⁷⁸ MOATI P. (2017). « Société d'hyperconsommation : promesses non tenues », *Revue Projet* 2017/3 (N° 358), p. 82-87

⁷⁹ ROBERT I., BINNINGER A.-S., OURAHMOUNE N. (2014), « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 5, n°1, février.

Bernard Perret⁸⁰ propose quant à lui de renverser l'idée que le collaboratif serait en réalité de la marchandisation étendue pour au contraire mettre en avant **l'imbrication de la coopération et de l'échange y compris dans des logiques marchandes**. Dans la consommation collaborative, selon lui « *la **qualité de la relation** est délibérément mise en jeu comme élément positif* ». « *La ressource sociale ainsi mobilisée gratuitement a un nom, c'est le « **capital social** », au sens établi par le sociologue américain Robert Putnam⁸¹, à savoir la capacité des membres d'une société à **créer des réseaux et à coopérer en vue de leur bénéfice mutuel*** ». Il souligne que « *l'élément nouveau n'est pas la coopération en elle-même, mais le fait qu'elle déborde hors de la sphère de la production vers celle de **l'échange*** », phénomène qu'il qualifie d'une « **expansion du domaine de la coopération** »

Nicolas Colin et Henri Verdier vont dans le même sens en expliquant que la logique marchande de marché est ainsi altérée par la **culture de la contribution** « *La propension à rendre le monde meilleur, ajoutée à la distribution au plus grand nombre de nouvelles ressources pour agir, a instauré une **nouvelle forme de rapports économiques** : non l'échange (marchand), non le don [...], mais tout simplement la contribution : « Si tout le monde apporte une petite contribution, pourquoi pas moi⁸² ? »*

2. Du collaboratif comme mode opératoire – au collaboratif comme finalité

Ces différentes réflexions nous incitent à affiner la définition du champ collaboratif. **Les bénéfiques pour la société (en termes de lien social ou environnementaux par exemple) ne sauraient – à notre sens - être considérés comme des à-côtés du collaboratif, ils en sont la substantifique moelle.**

Simon Borel, David Massé, Damien Demailly⁸³ mettent en avant la **nécessité d'intégrer dans la définition du champ collaboratif l'objectif recherché**. « *L'épreuve des faits montre donc que la consommation collaborative ne tient pas toutes ses promesses économiques, sociales et environnementales, ce qui nous amène à nuancer l'utopie de certains gourous ou les promesses publicitaires séduisantes de certaines initiatives. Cependant, cela n'empêche pas certaines plates-formes d'être des modèles alternatifs : mais généralement, c'est parce que ces plates-formes et leurs développeurs **ont mis les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de leur démarche**, parce que la création de liens sociaux ou la lutte contre le « gaspillage » ne sont **pas des cobénéfices éventuels, mais l'objectif même de leur initiative***. .

⁸⁰ PERRET, B. (2015). « De la propriété à l'usage. Vers la démarchandisation ? », *Esprit* 2015/7 (Juillet), p. 30-39

⁸¹ PUTNAM R. (2000). *Bowling Alone: Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster

⁸² COLIN, N., VERDIER H., (2012). *op.cit.*

⁸³ BOREL ET AL., *op.cit.*

Cette proposition ne fait pas aujourd'hui consensus : nombreux intègrent dans le champ collaboratif les pratiques mobilisant des modes de coopération quelles que soient les finalités. Valérie Peugeot propose par exemple la définition suivante : « *La consommation dite collaborative, dépouillée de ses promesses comme de ses critiques, présente selon nous trois caractéristiques : elle résulte de transactions, marchandes ou non, **entre offreurs et demandeurs ; tout ou partie des offreurs sont des particuliers et non des professionnels** ; ces transactions sont **médiées** par un dispositif numérique en ligne, que nous appellerons plate-forme. » L'Union européenne utilise indifféremment les termes d'économie du partage ou économie collaborative en les définissant comme « *l'offre, l'échange ou l'utilisation de services entre particuliers par le biais de plateformes en ligne* »⁸⁴.*

Mais d'autres semblent la rejoindre. Sophie Dubuisson-Quellier⁸⁵ indique ainsi « *Aujourd'hui, les expériences sont très nombreuses et diversifiées [...] Le premier aspect important de ces démarches est lié à leur **forte dimension sociale**. En effet, les consommateurs s'y investissent non seulement pour les intérêts économiques ou écologiques qu'ils voient en elles, mais aussi pour retrouver la nature fondamentalement sociale de la pratique de consommation. La relation marchande est alors pensée comme en rupture avec une relation économique considérée comme dépersonnalisée, distante et froide. Le **lien d'échange**, qu'il concerne l'échange marchand, le prêt ou même le don, doit redevenir le support d'une relation sociale que les individus souhaitent réinvestir avec force. »*

Benoit Heilbrunn⁸⁶ la rejoint et **distingue la notion « d'accès » présente dans l'économie de pair à pair de celle de partage** avec une dimension altruiste. « *Le partage externe (sharing-out) qui consiste au fait de diviser des ressources entre différentes parties avec une claire distinction entre la sphère personnelle et la sphère sociale ; si bien qu'il n'y a pas dans ce cas d'expansion émotionnelle et symbolique en dehors de la sphère familiale. Ce partage externe s'illustre dans des pratiques collaboratives d'auto-partage comme Zipcar pour lesquelles les individus ont accès à des voitures qu'ils ne possèdent pas, qu'ils partagent avec d'autres et qui sont essentiellement guidés par des **motivations utilitaires**. À ce type de pratiques s'oppose le **partage interne (sharing in) qui renvoie à des motivations sociales, émotionnelles et altruistes**. Partager un repas ou faire du book dropping sont des exemples de telles pratiques par lesquelles l'individu cherche à élargir les frontières de son espace privé à travers un acte intime de partage. »*

Russel Belk⁸⁷, va jusqu'à associer le partage avec le maternage, fondé sur **des liens volontaires liés à des sentiments d'amour et de soin qui se caractérisent par un don de soi n'impliquant pas nécessairement la réciprocité**.

Dans le champ du travail, la notion de **finalité** est aussi convoquée « *Il [le travail collaboratif] peut alors se définir comme le fait de travailler ensemble **pour réaliser***

⁸⁴ Source : Parlement européen 06-2017, <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/economy/20170428STO72971/infographie-le-poids-de-l-economie-du-partage-dans-l-union-europeenne>

⁸⁵ DUBUISSON-QUELLIER, S. (2014). *op.cit.*

⁸⁶ HEILBRUNN, B. (2016). *Op.cit.*

⁸⁷ BELK Russell (2010) *op.cit.*

collectivement un projet⁸⁸ ». Une vision qui dépasse le modèle de la « peer-production » ou économie du pair à pair reposant sur l'idée d'échanges entre particuliers : Avec l'idée que « l'objet de la collaboration est de **créer une vision partagée** et des stratégies articulées pour faire **émerger des intérêts communs dépassant les limites de chaque projet particulier**» (Chrislip, 2002)⁸⁹.

3. Pour une réelle « co – laboration » la nécessité d'intégrer une forte implication et une finalité d'intérêt général

Trente initiatives, dans trois champs très différents (travail, culture, politiques sociales) pouvant se revendiquer de la sphère collaborative et repérées par les étudiants du M2 du Master Marketing et Etudes de l'école du Management de l'innovation à Sciences Po ont fait l'objet d'une analyse⁹⁰. Notons en préambule que cette analyse est évidemment partielle, tant dans les initiatives étudiées, que dans les champs choisis (de nombreux autres auraient pu être inclus). Les initiatives choisies ne doivent pas nécessairement être lues comme les exemples les plus emblématiques dans chacun des domaines étudiés. En revanche, leur analyse a permis **d'affiner les concepts à l'épreuve de l'existant** en 2017. Les champs ont été choisis de manière arbitraire, les initiatives repérées par les étudiants comme étant, de prime abord, collaboratives. Les initiatives ont ensuite été étudiées dans le détail.

Puis une fois tout le matériau réuni, un travail de structuration de l'univers du collaboratif ainsi étudié a permis de dégager deux grandes dimensions structurantes :

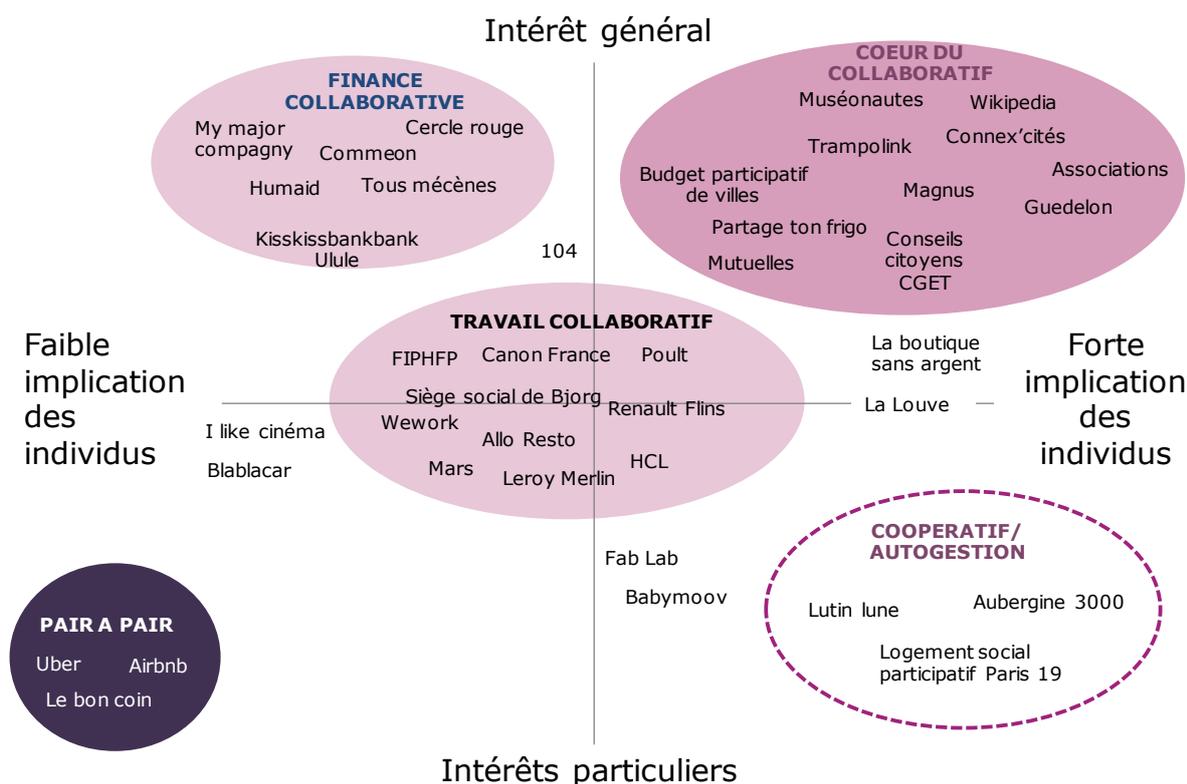
- Une première dimension distinguant le **niveau d'implication** des individus (rejoignant ainsi l'analyse du CREDOC en 2014)
- Une deuxième dimension portant sur la **finalité** des projets en distinguant les projets ayant une dimension utilitariste et tournée vers l'intérêt personnel de ceux ayant une **vocation sociétale avec une portée d'intérêt général**, dépassant celui des participants.

⁸⁸ GANGLOFF-ZIEGLER, C. (2009). « Les freins au travail collaboratif », *Marché et organisations* 2009/3 (N° 10),

⁸⁹ CHRISLIP, D. (2002). *The Collaborative Leadership Fieldbook, A Guide for Citizens and Civic Leaders*, San Francisco: Jossey-Bass

⁹⁰ La liste des initiatives étudiées figure en annexes. Elle a été complétée de quelques exemples illustratifs qui n'ont pas fait l'objet d'un travail détaillé aussi précis (Blablablar, Partage ton frigo, etc).

Graphique 8 – Une typologie de l’univers dit « collaboratif »



Source : CREDOC, M2 2017 du Master Marketing et études de Sciences po

Une typologie en cinq groupes a ainsi été proposée :

- 1) Le premier groupe, dont les parangons actuels pourraient être Airbnb, Uber ou Le bon coin, relèvent de **l'économie de plateforme, ou « économie de pair à pair »**. Les individus participants y sont faiblement investis, et la finalité de ces solutions a clairement une vocation de satisfaction de besoins personnels, très proches des univers de consommation classiques. La législation ne s'y est pas trompée, et la **règlementation** à la fois **fiscale et en matière d'obligations** diverses a très sensiblement évolué pour harmoniser les obligations des offres de ces plateformes avec celles d'entreprises plus classiques, afin de limiter les distorsions de concurrence. Les chauffeurs Uber doivent désormais détenir une **carte VTC** (et ne peuvent plus conduire avec un simple permis de conduire). Compte tenu du rôle grandissant qu'elles jouent dans l'hébergement touristique, les plateformes de location de courte durée se sont vu récemment conférer des responsabilités en matière **d'accompagnement des propriétaires dans la déclaration de leurs revenus**. Ainsi, pour toutes les transactions effectuées à partir du 1^{er} juillet 2016, les plateformes ont l'obligation de fournir au loueur, en janvier de chaque année, un document indiquant le montant brut des transactions effectuées par leur intermédiaire depuis un an. Par ailleurs, dans certaines villes, l'entreprise Airbnb prélève directement la taxe de séjour sur les locations de courte durée. Enfin, un autre changement rentrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 : les plateformes auront alors l'obligation de déclarer au fisc les revenus encaissés par

leurs utilisateurs. Nous l'avons évoqué plus haut ce type de pratiques est le plus répandu et touche 22% de la population en tant qu'utilisateurs et 13% en tant qu'offreurs en 2017.

- 2) Le deuxième groupe – en haut à gauche de la carte - est constitué de nombreuses plateformes de **finance participative**. Le crowdfunding ou le financement participatif consiste dans le soutien financier du grand public d'un projet ou d'une idée qui le séduit. Les projets ainsi financés ont une vocation plus ou moins d'intérêt général selon la thématique : apport culturel, social, etc. Les catégories proposées sur des sites généralistes comme Kisskissbankbank⁹¹ ou Ulule très variées en témoignent . D'autres plateformes sont plus spécialisées et revendiquent une portée d'intérêt général. Humaid par exemple se propose comme un moyen de pallier aux manques de la protection sociale publique. La première plateforme de dons dédiée aux personnes en situation de handicap se présente comme un moyen de faire appel à la solidarité du public et des entreprises pour financer des besoins essentiels (fauteuil, matériel adapté, appareillage, soins, aménagement de domicile, aménagement de véhicule, ...) non pris en charge par les dispositifs de remboursement.

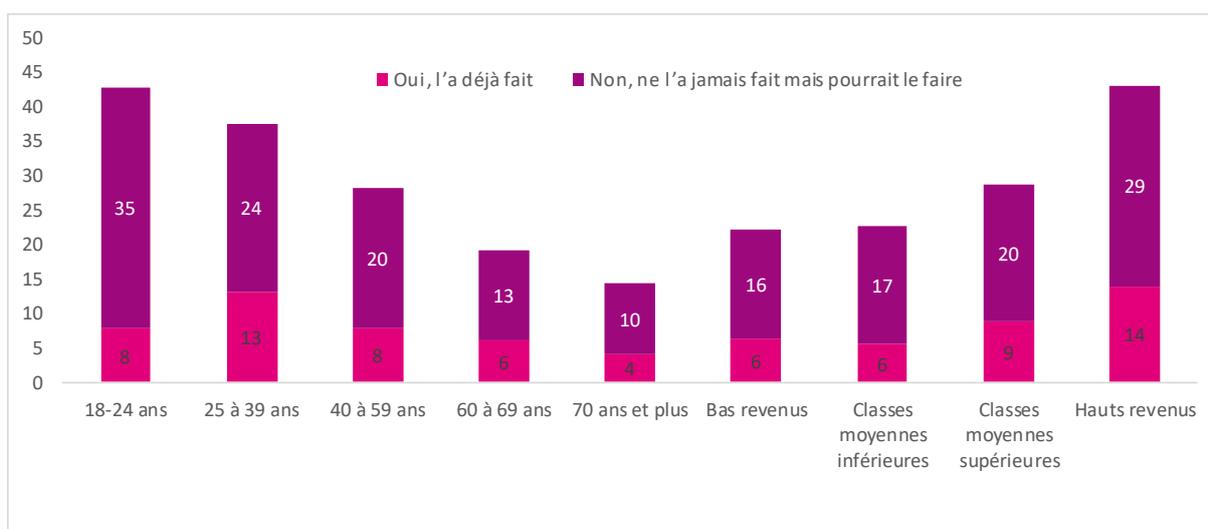
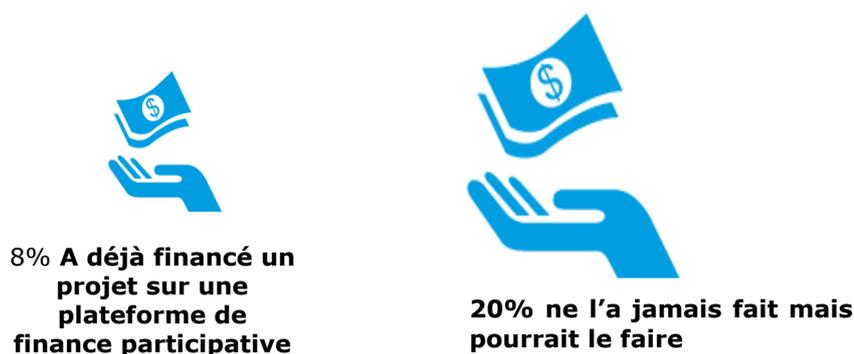
My Major Company, le label de musique qui a révélé Joyce Jonathan en 2007 en est un parfait exemple. Son fonctionnement est simple, les internautes sélectionnent les projets musicaux d'artistes qu'ils souhaitent soutenir financièrement et contribuent au lancement de leur carrière. Autres exemples, **Tous Mécènes** et **Cercle rouge**, sont des plateformes qui font appel aux dons individuels dans le but de permettre aux musées d'acquérir ou de restaurer des œuvres d'art. Ces initiatives permettent plus largement la promotion de la culture dans tous ses aspects. Parmi les projets qui ont été menés avec succès, on compte la levée d'un million d'euros de dons pour la restauration de La Victoire de Samothrace par le musée du Louvre ou encore l'organisation d'une rencontre artistique d'acteurs de la scène urbaine sur le thème de la liberté dans la ville de Vannes.

La participation à ces projets plus impliquante (choix des projets et financement via don ou prêt) concerne en 2017 8% de la population en 2017⁹² et 20% se disent prêts à franchir le pas. Les jeunes, les hauts revenus, les habitants de l'agglomération parisienne sont les plus concernés.

⁹¹ En l'occurrence les catégories proposées sur ce site en 2017 sont : aventure et sport, art, livre et édition, design et invention, écologie éducation, mode, films, « food », jeux, journalisme, spectacle vivant, collectivités territoriales, musiques, photographie, solidarité, web et techno.

⁹² La formulation de la question était la suivante : *Et pour les actions suivantes, dites-moi si vous l'avez faite au cours des douze derniers mois, vous ne l'avez jamais fait mais vous pourriez le faire, vous ne l'avez jamais fait et ça ne vous intéresse pas ? Financé un projet sur une plateforme de finance participative, qu'il s'agisse d'un prêt ou d'un don, avec ou sans contrepartie mais sans rémunération financière (Ulule, KissKissBankBank, Bulb in Town, etc.),*

Graphique 9 – 8% ont déjà financé un projet sur une plateforme de finance participative en 2017, 20% pourraient le faire



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations », juin 2017, enquête en face à face

- 3) Le troisième groupe, au centre de la représentation rassemble les très nombreuses initiatives de « **travail collaboratif** » qui ont en commun de chercher à introduire plus d'horizontalité dans l'entreprise. Celles-ci mobilisent une forme d'implication des individus, salariés, plus ou moins pérenne et importante selon les cas.

Pour Le Roux 93 « *Le travail collaboratif se présente comme une innovation dans l'organisation productive, (...) Le travail collaboratif renvoie aux valeurs d'autonomie et de responsabilité.* »

Christine Gangloff-Ziegler explique que malgré des racines latines proches, le travail collaboratif se différencie du travail coopératif. « *Etymologiquement, «operor» signifie travailler, effectuer, produire et «laboro» se traduit par travailler, se donner de la peine, le préfixe «co» supposant le fait d'agir ensemble et donc, nécessairement, à plusieurs. Par conséquent, entre opération et labeur, la notion de collaboration révèle une implication plus forte par la peine à laquelle elle fait référence.* »⁹⁴

La finalité des initiatives repérées est souvent multiple : elle relève à la fois d'une dynamique utilitariste comme nous le détaillons : le bien-être des salariés, la

⁹³ LE ROUX Serge (2009). « Présentation », *Marché et organisations* 2009/3 (N° 10), p. 11-14.

⁹⁴ GANGLOFF-ZIEGLER Christine, *op.cit.*

productivité de l'entreprise ; et, en ce qu'elle façonne un monde du travail et une entreprise différente, peut également être reliée à une amélioration de la société dans son ensemble. Sur les 12 initiatives étudiées dans le monde du travail⁹⁵, des convergences apparaissent :

- L'ensemble des initiatives étudiées répondent à un **enjeu financier**. L'objectif principal est de **remettre les collaborateurs au centre du système de l'entreprise** et ainsi **accroître la responsabilité** et l'autonomie de ces derniers, tout en **améliorant leur performance et productivité** pour une meilleure croissance de l'entreprise. C'est ce qu'illustre Leroy-Merlin avec le projet Vision 2025 engageant les 32 000 collaborateurs pour définir la stratégie de l'entreprise à 10 ans. L'entreprise Poulit a connu une croissance de +11% après son changement d'organisation. Ces initiatives peuvent avoir des retombées positives en termes de **recrutement**.
 - Ces 12 initiatives de travail collaboratif ont également un **objectif social**. En effet, elles cherchent à **rassembler des individus** qui ne travaillent pas nécessairement ensemble habituellement. C'est ce que fait l'entreprise Wework en proposant un espace de co-working construit de telle manière à favoriser l'**échange de compétences**. L'idée est d'optimiser les ressources entre individus et de procéder à un **apprentissage collaboratif**. Cet objectif est souvent associé à l'idée de **développer l'innovation** en s'appuyant sur l'**intelligence collective**. Par exemple « *Le conseil citoyen (CGET) est la manifestation d'une mobilisation citoyenne à l'échelle d'un quartier. Elle vise ainsi à valoriser l'expertise d'usage des habitants des quartiers, leur créativité, leur capacité à agir, ainsi que celles des associations et acteurs qui y mènent des actions au quotidien. Il offre à tous les acteurs une grille de lecture nouvelle des problématiques du quartier à l'échelle du territoire.* »⁹⁶
 - Les initiatives de travail participatif montrent des effets **d'épanouissement personnel**. Par la prise de contrôle de leur travail, **les individus sont valorisés** et développent un sentiment de fierté tiré par le projet. Elles s'approchent en cela du principe de l'holocratie – celui qui fait gouverner – qui permet d'éliminer les mécanismes de décision au sein de l'entreprise par des équipes autoorganisées.
- 4) Le quatrième groupe rassemble des initiatives qui nous paraissent représenter « **le cœur du champ collaboratif** ». Il s'agit d'initiatives mobilisant à la fois très fortement les individus, et avec une forte portée sociétale.

Proposition de définition du collaboratif "association de nombreuses personnes engagées qui souhaitent atteindre un but utile et commun avec pour mode opératoire une coopération entre acteurs responsables"

⁹⁵ Etude menée par les étudiants BOURGAIN M., NOIREAU A., ROUSSEAU, N. SKORCZYNSKI L., de Sciences Po de M2 du Master Marketing et Etudes 2016 - 2017

⁹⁶ Ministère des droits des femmes, de la vieillesse, de la jeunesse et des sports, Conseils citoyens, cadre de référence, <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/cadre-de-reference-conseils-citoyens.pdf>

Plusieurs caractéristiques doivent ainsi être réunies :

- Association de **nombreuses** personnes est aujourd'hui facilitée par la formidable diffusion des technologies de l'information. Le champ collaboratif a intrinsèquement dans sa définition une **notion d'échelle importante** des projets.
- Les personnes doivent être **engagées**. Reprenons ici l'origine étymologique déjà abordée du terme collaboratif : « *Etymologiquement, «operor» signifie travailler, effectuer, produire et «laboro» se traduit par travailler, se donner de la peine, le préfixe «co» supposant le fait d'agir ensemble et donc, nécessairement, à plusieurs. Par conséquent, entre opération et labeur, la notion de collaboration révèle une implication plus forte par la peine à laquelle elle fait référence.* »
Marqueur de cet engagement fort, toutes nécessitent un **investissement en temps, dans une société de l'hyperactivité**.
- Les individus sont considérés comme **autonomes et responsables**. Par exemple Trampolink met en relation des individus souhaitant sortir de la précarité et mettre en place un projet professionnel avec des personnes souhaitant donner de leur temps, une forme de coaching ou un don financier pour agir contre la précarité.
- Le projet doit avoir dans sa finalité même, une notion **d'utilité sociale et d'intérêt général**. En cela le collaboratif se distingue très fortement du pair à pair mobilisant les mêmes modes d'organisation mais avec une finalité essentiellement utilitariste (les questions sociales, environnementales, etc étant des bénéfices secondaires).

Wikipédia, encyclopédie libre et collaborative, a pour vocation d'améliorer le savoir ; les budgets participatifs des villes ont pour objectifs un processus de démocratisation des décisions au niveau local, Muséonautes est un site de partage sur la région Normandie; qui permet de prendre connaissance du patrimoine muséographique de Normandie (vocation culturelle); et où les individus peuvent contribuer à l'enrichissement des données relatives aux images et objets de collection ; etc.

Sans se recouvrir complètement : le collaboratif a de **nombreux points communs** avec **l'économie sociale et solidaire** qui désigne « *un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent. Le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.* »⁹⁷ Ces structures bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Plusieurs points de différences peuvent être toutefois soulignés : certaines initiatives du collaboratif ne reposent pas sur des principes de solidarité (notamment dans le champ culturel si l'on pense à Muséonautes ou Wikipédia par exemple), et **surtout la société collaborative n'a pas nécessairement une finalité économique et marchande directe**.

⁹⁷ CEDEF, Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics, <https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire>

Certaines initiatives telles «La boutique sans argent » ou « La louve » ou « Partage ton frigo » , bien que très proches (mode d'organisation et finalités à portée d'intérêt général), ont été placées en dehors de l'univers notamment pour des questions d'échelle et de portée plus restreinte des bénéficiaires des projets.

L'enquête Conditions de vie et Aspirations de juin 2017 mesure partiellement l'ampleur de ces pratiques. 5% de la population déclarent avoir au cours des 12 derniers mois participé à des projets comme Wikipedia ou OpenStreetMap, en **apportant votre connaissance ou des données personnelles. 4% ont participé activement à la conception d'un projet d'intérêt général** en soumettant un projet dans le cadre du budget participatif de la ville de Paris, de la ville de Rennes **ou d'ailleurs, en lançant un projet** sur une plateforme de finance participative, etc.

La encore on retrouve les jeunes, les habitants de l'agglomération parisienne, les diplômés du supérieur et les hauts revenus comme fers de lance de ces usages.

Graphique 10 – 8% ont déjà participé à un projet citoyen ou des projets comme Wikipédia en 2017 – 30% pourraient le faire

Champ : France métropolitaine, personnes de 18 ans et plus



5% ont déjà participé activement à un projet citoyen (ex : budget participatif) / 25% pourraient le faire



4% ont déjà participé à des projets comme Wikipédia ou OpenStreetMap / 21% pourraient le faire

Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2017, en face à face

Tableau 6 - Proportion d'individus ayant réalisé deux types d'action dans le cœur du champ collaboratif

- Champ : ensemble de la population de 18 ans et plus, en % -

| | | En % | | | |
|----------------------------------|---|--|----------------------------|--|----------------------------|
| | | ont déjà participé activement à un projet citoyen | pourraient le faire | ont déjà participé à des projets comme Wikipédia ou OpenStreetMap | pourraient le faire |
| Ensemble de la population | | 5 | 25 | 4 | 21 |
| Sexe | . Homme | 6 | 27 | 7 | 26 |
| | . Femme | 4 | 22 | 2 | 17 |
| Âge | .18-24 ans | 3 | 33 | 8 | 31 |
| | .25 à 39 ans | 5 | 31 | 7 | 27 |
| | .40 à 59 ans | 4 | 28 | 4 | 23 |
| | .60 à 69 ans | 5 | 19 | 2 | 13 |
| | .70 ans et plus | 6 | 9 | 1 | 10 |
| Diplôme | . Aucun, Cep | 3 | 7 | 1 | 6 |
| | . Bepc | 3 | 18 | 2 | 16 |
| | . Bac | 5 | 23 | 3 | 19 |
| | . Diplôme du supérieur | 8 | 42 | 9 | 36 |
| Profession | .Agri. exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise | 8 | 21 | 7 | 18 |
| | .Cadre et profession intellectuelle supérieure | 9 | 50 | 10 | 43 |
| | .Profession Intermédiaire | 4 | 33 | 6 | 30 |
| | .Employé | 2 | 22 | 3 | 19 |
| | .Ouvrier | 3 | 18 | 4 | 18 |
| | .Personne au foyer | 5 | 22 | 2 | 14 |
| | .Retraité | 6 | 14 | 1 | 12 |
| .Autre inactif | 4 | 41 | 8 | 33 | |
| Typologie des niveaux de vie | . Bas revenus | 4 | 20 | 3 | 18 |
| | . Classe moyenne inférieure | 3 | 20 | 3 | 16 |
| | . Classe moyenne supérieure | 5 | 24 | 5 | 23 |
| | . Hauts revenus | 6 | 36 | 6 | 31 |
| Lieu de résidence | . Moins de 2 000 habitants | 4 | 17 | 3 | 17 |
| | . De 2 000 à 20 000 habitants | 5 | 23 | 4 | 20 |
| | . De 20 000 à 100 000 hab. | 4 | 23 | 4 | 18 |
| | . Plus de 100 000 habitants | 4 | 23 | 3 | 22 |
| | . Paris et aggl. parisienne | 8 | 39 | 8 | 30 |

Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2017

- 5) Enfin un dernier groupe a été baptisé « **coopératif** ». Il s'apparente à des initiatives d'**autogestion**. L'ADEME en propose une définition dans le champ du logement⁹⁸ : *Les habitants sont en charge de l'organisation de certaines opérations ou actions. Ils décident de manière autonome des actions à mener, par exemple pour la réalisation d'un ensemble de logements (cf. la Loi ALUR de 2014, chapitre VI : Créer de nouvelles formes d'accès au logement par l'habitat participatif).*

Il s'agit d'initiatives **très impliquantes** au sein desquelles les individus ont une participation récurrente et à de nombreuses phases du processus. Ces projets se déploient généralement à une échelle beaucoup plus restreinte que les projets collaboratifs (très locale et concerne généralement peu de personnes) et les bénéficiaires associés aux projets profitent essentiellement aux participants directs impliqués dans le projet. On citera comme exemple emblématique Aubergine 3000 et un logement social participatif du bailleur social de Paris 19.

On retrouve dans ces initiatives des objectifs **financiers**. Par exemple, en impliquant les locataires dans l'entretien de l'immeuble (projet logement social Paris19), ceux-ci y sont plus globalement attentifs, avec à terme l'objectif d'aller vers un modèle "zéro charges après l'eau et l'électricité", permettant un réel gain de pouvoir d'achat pour les participants, et

Logement social participatif Paris 19 Logement concernant 6 appartements sur deux étages. Le bailleur Batigères a sélectionné 6 foyers parmi 149 candidatures, sur des critères de ressources, de composition familiale mais surtout de motivation à s'intégrer dans le projet. Les locataires sont impliqués à toutes les étapes de la vie de l'immeuble. Pendant les travaux : visites du chantier, participation à des ateliers bricolage pour apprendre "l'utilisation et l'usage de l'immeuble", élaboration d'une charte sur les droits et les devoirs de chacun. Une fois installés : gestion de l'entretien des parties communes et des déchets ménagers en mettant en place un planning de répartition des tâches.

L'idée sous-jacente est les habitants s'occuperont mieux d'un immeuble s'ils participent à leur entretien. Sans être propriétaires les locataires acquièrent davantage d'autonomie par rapport à leur logement. A terme l'objectif est également d'aller vers un modèle "zéro charges après l'eau et l'électricité", permettant un réel gain de pouvoir d'achat pour les participants. Les locataires sont également amenés à tisser des liens sociaux forts.

Aubergine 3000 : un logement alternatif

Le Stendhal est un collectif ouvrant des squats à Paris et en banlieue pour "*habiter les lieux vacants et redonner du sens aux vides urbains*". L'Aubergine 3000, créée en 2011 à Malakoff, est l'un de ces squats. Il compte environ 15 habitants qui occupent une auberge de jeunesse désaffectée : depuis le décès de son propriétaire, la Justice n'a pas encore tranché quant à la succession de l'établissement, qui est donc à l'abandon. La communauté mise en place au sein de l'Aubergine 3000 fonctionne selon le principe du partage et de la collaboration, visant en premier lieu à loger les personnes dans le besoin. Les habitants ne paient pas de loyer, mais entretiennent et font vivre le lieu, permettant à celui-ci de ne pas tomber en ruines.

de pouvoir d'achat pour les participants, et possiblement des économies pour le bailleur.

Ceux-ci sont systématiquement assortis à des objectifs de lien **social**. Par exemple le logement participatif a pour objectif de tisser des liens entre les voisins.

Des objectifs de **responsabilité et autonomie** accrue des participants.

⁹⁸ Source : ADEME, La participation citoyenne, réussir la planification et l'aménagement durable – Les cahiers méthodologiques de l'AEU2. <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/participation-citoyenne-planification-amenagement-urbains-durables-aeu2-8621.pdf>

Tableau récapitulatif des différents concepts

| | |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">Société collaborative Source : CREDOC et Rachel Botsman⁹⁹</p> <p>Traduction du terme anglais « Sharing Economy », souvent utilisé à la place du terme « économie collaborative » et défini par Rachel Botsman comme « <i>un modèle économique fondé sur le partage de biens ou de services sous-utilisés (espaces, outils etc.), fondé sur des échanges monétaires ou non</i> ».</p> <p>Nous proposons d'affiner cette définition en y introduisant la notion de responsabilité et d'engagement fort des participants vers une finalité sociétale. Aujourd'hui souvent tournée vers des considérations environnementales ou sociales.</p> <p>La définition pourrait alors être association de nombreuses personnes engagées qui souhaitent atteindre un but utile et commun avec pour mode opératoire une coopération entre acteurs responsables"</p> <p>Au cœur de l'univers on pourra citer des projets ayant trait au savoir (Wikipédia), à l'amélioration des villes et à la démocratisation des décisions (budgets participatifs de villes), etc.</p> | <p style="text-align: center;">Coopératif/participatif/ autogestion Source : CREDOC/ ADEME</p> <p>La participation est le processus permettant à toute personne qui le souhaite de contribuer à la fabrication d'un projet. Elle peut se décliner alors en : - coproduction/ co-décision</p> <p>L'autogestion est le stade ultime de cet univers (du grec autos, « soi-même », et « gestion ») consiste, pour un groupe d'individus à prendre les décisions concernant ce groupe par l'ensemble des personnes membres du groupe.</p> <p>Cet univers se distingue de la logique collaborative dans la mesure où ces processus sont très impliquants, concernant généralement un nombre restreint de participants et où les résultats des processus d'autogestion bénéficient en premier lieu à leurs participants.</p> |
| <p style="text-align: center;">Économie de pair-à-pair Source : CREDOC</p> <p>Cette économie s'appuie sur l'échange entre particuliers, sans intermédiaire à l'exception d'une possible plateforme d'échanges. Ces échanges reposent souvent (mais pas obligatoirement) sur les outils numériques qui permettent d'atteindre un seuil critique en-dessous duquel l'échange entre pairs n'est pas efficient.</p> <p>La finalité de ces actions est en priorité la satisfaction de besoins personnels, avec parfois des externalités positives pour la société (lien social, environnemental, économie des ressources, etc)</p> | <p style="text-align: center;">Économie de la fonctionnalité Sources : Bourg et Buclet (2005) et economiedelafonctionnalite.com¹⁰⁰</p> <p>C'est un système qui consiste à remplacer la vente d'un bien par celle de la vente de l'usage du bien. Ce système entraîne le découplage entre la valeur ajoutée du bien et la consommation d'énergie et de matières premières que ce bien a nécessité.</p> <p>Exemples : mise en location d'imprimantes par Xerox, mise en partage de voitures par BMW...</p> |
| <p style="text-align: center;">Économie sociale et solidaire Source : CEDEF, Ministère des finances et des comptes publics</p> <p>Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent. Le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.</p> <p>Exemples : Mutuelles, associations, l'École de la deuxième chance, Les restos du cœur, Le secours catholique...</p> | <p style="text-align: center;">Économie circulaire Source : CREDOC / ADEME</p> <p>C'est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. L'économie circulaire est basée sur 6 éléments principaux : l'utilisation modérée et la plus efficace possible des ressources non renouvelables, une exploitation des ressources renouvelables respectueuse de leurs conditions de renouvellement, l'écoconception et la production propre, une consommation respectueuse de l'environnement, la valorisation des déchets en tant que ressources et le traitement des déchets sans nuisance.</p> <p>Exemples : les vélos et voitures en partage ;</p> |

⁹⁹ BOTSMAN, R. (2013), "The Sharing Economy Lacks A Shared Definition", <http://www.fastcoexist.com/3022028/the-sharing-economy-lacks-a-shared-definition>

¹⁰⁰ BOURG, D., BUCLET, N. (2005), *op.cit.*

Discussion

Le champ du collaboratif ainsi redéfini recèle de fortes potentialités : faire émerger l'intelligence collective, augmenter l'efficacité des décisions prises, décupler les potentialités d'une société, restaurer la confiance et l'adhésion des individus, apporter une reconnaissance et une place à chacun dans un collectif plus souple et adapté à notre temps.

Plusieurs **enjeux et questions** se posent toutefois par rapport au développement de ces pratiques.

1) Le premier est celui de la démocratisation de celui-ci.

Les quelques données présentées de profil socio-démographiques des personnes impliquées dans des actions collaboratives convergent vers deux types de population pour l'instant très circonscrits : des **populations aisées, diplômées, habitants de l'agglomération parisienne et d'autres part des publics jeunes**. Si ce deuxième public donne des signes encourageants pour la diffusion de cet univers à l'ensemble de la société française, la portée actuelle des projets étudiés soulève plusieurs questions.

Si elles restent réservées à des élites et à une forme **d'entre soi** peut-on réellement dire que ces projets répondent à leur finalité de collaboration citoyenne ? Cet élément est confirmé par le **manque de communication** entourant beaucoup d'initiatives étudiées dans notre recherche : ce manque de communication est-il lié à des difficultés logistiques/organisationnelles/financières ... ou à un désir inconscient d'une impossibilité à réellement intégrer le plus grand nombre ?

La collaboration prônée dans les projets étudiés est-elle réelle ou surtout à portée **symbolique** : prenons l'exemple de Connex'Cités, ayant pour objectif un échange des compétences, on constate que l'échange est parfois à sens unique. Ces initiatives relèveraient alors d'une dimension plus **caritative** que collaborative.

Comment gérer la dynamique contradictoire d'un projet commun bâti à partir des compétences et des désirs des participants, et qui doit continuer à la fois à être porté et réalisé concrètement par **une base sans cesse renouvelée de participants dans le temps** ? **Est-il réellement aisé d'y entrer** une fois que la communauté est bien installée, bien établie, peut-on réellement jouer le même rôle que celui joué par les personnes ayant été à l'initiative du projet ?

Comme l'expliquent Valérie Guillard et Dominique Roux la collaboration implique de mobiliser une **nouvelle ressource rare celle du temps**. Donner de son temps est ainsi une forme d'engagement très fort dans une société de l'intensification du temps. Peut-on espérer que des **publics en situation difficiles soient réellement en mesure** de s'intégrer dans ce type de projet ?

2) Le deuxième est une remise en question profonde des compétences à valoriser et développer

Le Conseil européen de Lisbonne souligne le fait que «construire l'économie de la connaissance la plus dynamique du monde, c'est faire reposer la compétitivité et la croissance sur le développement et la mise en valeur des **capacités cognitives et professionnelles des personnes**» (2003).

Pour se développer et produire les bénéfices attendus la société collaborative repose elle aussi sur **les initiatives et la capacité à agir des citoyens**.

Nombreux sont les commentaires et débats qui entourent l'école et les savoirs qui doivent y être dispensés. Si le monde de demain souhaite réellement aller vers une société collaborative, deux dimensions essentielles sont à favoriser et accompagner : **la confiance en soi, et la coopération**.

En effet un des obstacles au travail collaboratif est le fait de ne pas se sentir légitime dans ses apports et/ou de redouter le regard critique des autres intervenants, voire même de craindre nuire à l'édifice en faisant des « erreurs ». **Favoriser la confiance des individus en eux-mêmes** via des systèmes d'encouragement plutôt que des systèmes punitifs et de sanction, **accepter les erreurs** (nécessairement liées à l'ouverture à des néophytes) expliquer qu'elles ont leur place car elles permettent en retour la participation du plus grand nombre et *in fine* une plus grande richesse d'idées est une étape essentielle.

Le deuxième obstacle est la **focalisation sur la performance individuelle, le classement plutôt que la valorisation des réussites collectives**. L'enquête Pisa 2017 montre la France se situe entre le 19^e et le 23^e rang dans le classement des 32 pays de l'OCDE qui ont participé à l'évaluation des capacités des élèves à résoudre les problèmes de manière collaborative. Les auteurs expliquent « *qu'en règle générale, les élèves apprennent encore individuellement. Le système éducatif doit préparer plus efficacement les élèves à vivre et travailler dans un monde où la plupart d'entre nous devons faire confiance aux autres et collaborer avec eux.* »

Bibliographie

- ADEME, La participation citoyenne, réussir la planification et l'aménagement durable – Les cahiers méthodologiques de l'AEU2. <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/participation-citoyenne-planification-amenagement-urbains-durables-aeu2-8621.pdf>
- ALBEROLA, E., ALDEGHI, I. et HOIBIAN, S. (2016). Les mutations du travail L'envie d'être salarié domine, sauf chez les jeunes qui aspirent à plus de liberté, Cahier de recherche n°334
- ALBEROLA, E., BRICE, L., GUISSÉ N., HOIBIAN S.(2016). *La France des invisibles*, Collection des rapports du CREDOC n°327, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R327.pdf>
- ANDERSON C. (2012). *Makers : The New Industrial Revolution*, *Crown business*
- AUBOURG, L. & LECOINTRE, O. (2012). Soutenir l'émergence de l'intelligence collective. Dans *Manager avec les Accords toltèques: Une nouvelle voie vers l'intelligence collective* (pp. 53-68). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- BAUDRILLARD, J. (1970). *La société de consommation*, Paris, Éditions Denoël.
- BAUMAN, Z., (2006). *La Vie liquide*, Le Rouergue/Chambon
- BAUMAN, Z. (2007). *Le présent liquide*, Seuil
- BAUMAN, Z. (2006) *La Vie liquide*, Le Rouergue/Chambon
- BAUWENS P. et al. (2012). *Synthetic Overview of the Collaborative Economy*, P2P Foundation
- BELK, R., (2014). « You are what you can access : Sharing and collaborative consumption online ». *Journal of Business Research*, vol. 67, n°8, p. 1595-1600.
- BELK, R., (2010). « Sharing ». *Journal of Consumer Research*, vol. 36, n°5, p. 715-734.
- BIGOT, R., DAUDEY, E., HOIBIAN, S. (2013) La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail, Cahier de recherche n°305, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C305.pdf>
- BIGOT, R., HOIBIAN, S., avec la collaboration de DAUDEY E. (2014). *Evolutions du comportement des Français face au développement de l'économie circulaire* http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/adm00013585_evolutions_comportement_des_francais_face_au_developpement_economie_circulaire_juin_2014.pdf
- BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E. (1999). *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard
- BOREL S. et al. (2015). « L'économie collaborative, entre utopie et big business », *Esprit* n° 7 (Juillet), p. 9-18.
- BOURDIEU, P. (1979). *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris, Les éditions de Minuit.
- BOURG, D., BUCLET (2005), L'économie de fonctionnalité. Changer la consommation dans le sens du développement durable, *Futuribles*, n° 313, pp. 27-37.
- BOTSMAN, R. (2013), "The Sharing Economy Lacks A Shared Definition", <http://www.fastcoexist.com/3022028/the-sharing-economy-lacks-a-shared-definition>
- BOSTMAN R. et ROGERS R. (2010). *What's mine is yours : the rise of collaborative consumption*
- CASTEL, R., HAROCHE C. , (2001). *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, entretiens sur la construction de l'individu moderne, Paris, Ed. Fayard, 216 p
- Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)

- CHRISLIP, D. (2002). *The Collaborative Leadership Fieldbook, A Guide for Citizens and Civic Leaders*, San Francisco: Jossey-Bass
- COLIN, N., VERDIER, H. (2015). *L'âge de la multitude*, Armand Colin
- COLLINS J. C. I. PORRAS J. (1994). "Bâties pour durer", *First Management*
- CROUTTE P., HOIBIAN S., LAUTIE S. (2017). Baromètre du numérique 2017, https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/barometre_du_numerique-2017-271117.pdf
- DAUDEY, E., GUISSÉ, N., HOIBIAN, S., MÜLLER, J. (2015). Un nouvel élan, *Note de conjoncture sociétale du CREDOC*, réservée aux souscripteurs
- DAUDEY, E., et HOIBIAN, S., (2014). La société collaborative –Mythe et réalité, cahier de recherche n°313
- DEVAUX, C. (2016) « Habitat participatif et politiques de l'habitat : un mariage par intérêt ? », *Revue française des affaires sociales* 2016/3, p. 151-174.
- DUBAR, C. (2000). *La crise des identités*.
- DUBUISSON-QUELLIER, S., (2014). Les engagements et les attentes des consommateurs au regard des nouveaux modes de consommation : des opportunités pour l'économie circulaire, *Annales des Mines-Responsabilité et environnement* n°76, p116.
- DUJARIER M.-A. (2015) « Le management désincarné. Enquête sur les nouveaux cadres du travail », *La découverte*, Paris.
- DUJARIER M.-A. (2008). *Le Travail du consommateur. De McDo à eBay, comment nous coproduisons ce que nous achetons*, Paris, La Découverte
- ERHENBERG, A. (1998), *La fatigue d'être soi*
- FABRE, D., ZONABEND, F. sous la direction de CENTLIVRES, P. (1999), *La fabrique des héros*, Mission du patrimoine ethnologique, Collection ethnologie de la France, *cahier n°12*, Edition de la Maison des sciences de l'homme, Paris
- GANGLOFF-ZIEGLER, C. (2009). « Les freins au travail collaboratif », *Marché et organisations* 2009/3 (N° 10),
- GETZ I. & M. CARNEY B. (2016) *Liberté et Cie, Quand la liberté des salariés fait le succès des entreprises*, Clés des Champs
- GUILLARD, V. & ROUX, D. (2015). Dons anonymes et rencontres urbaines: Faire circuler des objets en ville. *Esprit*, juillet,(7), 40-53. doi:10.3917/espri.1507.0040.
- GUILLARD, V., TISSERON, S. (2014) *Boulimie d'objets : L'être et l'avoir dans nos sociétés*, De Boeck Supérieur
- HARDIN, G. (1968). *The Tragedy of the Commons*
- HARRIBEY, J.M. (2011) « Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom », *L'économie politique* n°49
- HEILBRUNN, B. (2016). L'essor des pratiques collaboratives : Partager plutôt que posséder. *Études*, mars,(3), 41-50.
- HONNETH, A. (2013). *Un monde de déchirements, Théorie critique, psychanalyse, sociologie*, Paris, La Découverte, Théorie critique, traduit de l'allemand Pierre Rusch & Olivier Voirol, préface d'Olivier Voirol
- KLEINE, S.S., KLEINE R.E. and ALLEN C.T., (1995) "How Is a Possession 'Me' or 'Not Me'? Characterizing Types and an Antecedent of Material Possession Attachment," *Journal of Consumer Research*, 22, p. 327-343.
- LE ROUX, S. (2009). « Présentation », *Marché et organisations* 2009/3 (N° 10), p. 11-14.

- LOCKE John, (1689). *Traité du gouvernement civil*, chapitre 5, §135, 1689, PUF, trad. Jean-Fabien
- MCGREGOR D. (1960). *The Human Side of Enterprise*, McGrawHill
- MANIN, B. (1996) *Principes du gouvernement représentatif*, Paris
- MINTZBERG, H., MCHUGH A. (1985). « *Strategy Formation in an Adhocracy* », *Administrative Science Quarterly*, vol. 30, n° 2), p. 160-197
- ONGONDO, F.O., WILLIAMS, I.D., WHITLOCK, G. (2015). Distinct Urban Mines: Exploiting secondary resources in unique anthropogenic spaces, *Waste Management* 45
- OSTROM, E. et LAURENT E. (2012), « Par-delà les marchés et les États : La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes », revue de l'OFCE
- OSTROM, E. (2010), *La gouvernance des biens communs*, de Boeck
- PIA, A., ALBINSSON et B. YASANTHI PERERA, "From Trash to Treasure and Beyond: The Meaning of Voluntary Disposition", *Journal of Consumer Behaviour*, vol. 8, no 6, 2009, p. 340-353.
- MASSE, D., CARBONE, V., ACQUIER, A. (2016). *L'économie collaborative : fondements théoriques et agenda de recherche*. PICO Working paper, Paris, France, 16 p.
- MOATI P. (2017). « Société d'hyperconsommation : promesses non tenues », *Revue Projet* 2017/3 (N° 358), p. 82-87
- PERRET, B. (2015). « De la propriété à l'usage. Vers la démarchandisation ? », *Esprit* 2015/7 (Juillet), p. 30-39
- PEUGEOT, V., BEUSCART, J., PHARABOD, A. & TRESPEUCH, M. (2015). Partager pour mieux consommer : Enquête sur la consommation collaborative. *Esprit*, juillet,(7), 19-29. doi:10.3917/espri.1507.0019.
- PIPAME, 2015, *Enjeux et perspectives de la consommation collaborative*. Paris : Pôle Interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations Economiques.
- PROTHERO, A. DOBSCHA, S., FREUND, J., KILBOURNE, W., LUCHS, M. G., OZANNE, L. K. and PUTNAM R. (2000). *Bowling Alone: Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster
- ROBERT I., BINNINGER A.-S., OURAHMOUNE N. (2014), « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 5, n°1, février.
- RICHINS, M.L. (1994). "Special Possessions and the Expression of Material Values", *Journal of Consumer Research*, 21, p. 522-533.
- RIFKIN J. (2000). *L'Âge de l'accès. La révolution de la nouvelle économie*, Paris, La Découverte
- SIOUNANDAN, N. (2013) « Économie de la fonctionnalité et consommation », Programme de recherche MOVIDA, CREDOC, Note de veille scientifique n°4
- SCHOR, J. (2014) "Debating the Sharing Economy", *Great Transition Initiative*
- TOFFLER, A. (1980). *The Third Wave*,
- RICOEUR, P. (1985). Temps et récits III, *Le temps raconté*, éditions du Seuil.
- ROBERT I., BINNINGER A.-S., OURAHMOUNE N. (2014), « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 5, n°1, février 2014.
- SENETT R. (2010). *Ce que sait la main, La culture de l'artisanat*, Albin Michel
- THOGERSEN, J., (2011). "Sustainable Consumption: Opportunities for Consumer Research and Public Policy", *Journal of Public Policy & Marketing*, 30 (1), p. 31-38.

TOFFLER, A., (1974). *Le Choc du futur*, Denoël, Paris, (réédition Gallimard, 1987)

VAN NIEL J. (2007), *L'économie de fonctionnalité : définition et état de l'art*, Université de Lausanne.

WATERMAN, R. H Jr.,(2011). *Adhocracy. The power to change*, W.W. Norton & Co Inc

Annexes – les 30 initiatives étudiées

| Nom | Contenu, objectif de l'initiative |
|--|--|
| Babymoov | Un processus d'innovation unique, basé sur des immersions dans les familles, de la co-crédation, des rdunions mamans tendance et rdgalement un observatoire, la crèche Babymoov. |
| Allo Resto- Chief Happiness Officer | Communication interne et organisation des rdvnements en interne afin de favoriser la cohésion et le bien-être des collaborateurs. Trouver l'équilibre entre l'épanouissement du salarié dans le cadre de sa mission et la convivialité au sein de l'équipe |
| Mars- Ça se discute | Organiser périodiquement des rdchanges entre dirigeants et salariés pour soutenir la proximité, la transparence et l'honnrdteté, valeurs et attentes de plus en plus rdemergentes au sein des entreprises |
| Renault-Flins | Rrdgler rdésaccords et impasses entre direction et syndicats sur santrd et qualitrd du travail. Renouer le dialogue. |
| Canon France | Rrdduire le stress au travail (5 expertises montraient que salariés en situation de stress) grrdce à la crrdation d'une charte du "mieux travailler ensemble" |
| FIPHFP | Permettre de trouver des solutions pour mieux faciliter l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique |
| Siège social Bjorg | Comment organiser le nouveau siège social pour qu'il rrdponde aux besoins des employrd |
| Leroy-Merlin | Renforcement de l'engagement et de la responsabilisation au travail à travers la rdmdmarche "Vision 2025" - co-rdécriture de la stratrdgie de l'entreprise // adaptation à son temps |
| Poult | Librdrer l'entreprise en supprimant les silos |
| WeWork | Proposer des espaces de travail collaboratifs pour indrdpendants, freelance, petites, moyennes ou grandes entreprises |
| U&I (entre autres) | Forum qui permet à tous les employrd de l'entreprise indienne HCL de poser n'importe quelle question à n'importe qui et de consulter les rrdultats et les rdvaluations de chacun. |
| Connex'cités | Faciliter l'rdchange de comprdtences auprds des jeunes de cités. Par exemple, en rdchange de cours de rdaction, les jeunes donnent des cours de boxe à des rdtdudiants de Sciences Po. Les comprdtences rdchangées ne sont pas forcrdment scolaires : le principe de base est que chacun a de la rrdichesse à apporter mais que les rdffrdrentes comprdtences sont souvent sdgrrdgées. |
| TrampoLink | TrampoLink est une plateforme participative de financement et d'entraide rdcdiée à l'insertion professionnelle. Au travers de la plateforme, il est possible de donner quelques euros ou quelques heures de son temps pour partager ses comprdtences avec une personne en rdinsertion sociale et professionnelle. La finalitrd de TrampoLink : Permettre à des personnes en situation de prrdcaritrd, accompagnées par des structures d'insertion de se crrdrer un rdseau en vue de leur insertion professionnelle. |
| Lutin Lune | Lutin Lune est une crèche parentale : les parents, membres de l'association et porteurs du projet, sont responsables de la crèche. Les parents s'impliquent au travers de modalitrd qui leur sont propres, dans les activitrd pddagogiques, des commissions, etc. Ils rdlaborent avec les salariés de la crèche le projet pddagogique. |
| Humaid | Humaid est la rdmière plateforme de dons rdcdiée aux personnes en situation de handicap. Elle permet de faire appel à la solidaritrd du public et des entreprises pour financer des besoins essentiels (fauteuil, matrdriel adaptrd, appareillage, soins, amrdnagement de domicile, amrdnagement de vrdhicule, ...) non pris en charge par les dispositifs de remboursement. |

| | |
|--|---|
| Aubergine 3000 | C'est un squat qui compte environ 15 habitants qui occupent une auberge de jeunesse désaffectée. La communauté mise en place au sein de l'Aubergine 3000 fonctionne selon le principe du partage et de la collaboration, visant en premier lieu à loger les personnes dans le besoin. Les habitants ne paient pas de loyer, mais entretiennent et font vivre le lieu, permettant à celui-ci de ne pas tomber en ruines. Le collectif revendique une forte indépendance vis à vis de la société et de l'Etat, et revendique son action comme un moyen de "réparer des injustices qui ne devraient plus exister" via une "réquisition citoyenne". |
| La Louve | La Louve est le premier supermarché coopératif et participatif de Paris, à but non lucratif et géré par ses membres. Tout le monde peut y faire ses courses, il suffit de devenir coopérateur, c'est à dire participer au financement, à la gouvernance et au fonctionnement de La Louve (3h consécutives 1x/mois + 10-100 euros) L'Objectif: des prix raisonnables, une traçabilité des produits et une juste rémunération des producteurs. La Louve est inspirée par la Park Slope Food Coop à New-York, le plus grand supermarché coopératif et participatif américain (40 ans d'existence - 17 000 membres). |
| Logement social participatif Paris 19 | Logement de 6 appartements sur deux étages. Les locataires sont impliqués dans la vie de l'immeuble avant, pendant et après les travaux. L'idée est qu'on s'occupe mieux d'un immeuble si on participe à son entretien, et à terme cela permettrait d'aller vers un modèle "zéro charges après l'eau et l'électricité", permettant un réel gain de pouvoir d'achat pour les participants. |
| Cercle Rouge | Plateforme de financement participatif dédié à l'art et à la culture. Aspiration à créer une communauté qui rassemble tous les acteurs et permettre à des projets de voir le jour qui n'auraient pas pu naître autrement |
| Magnus | Projet collaboratif en forme d'application qui vise à répertorier toutes les oeuvres d'art contemporaine pour en faire une librairie - tous les utilisateurs peuvent prendre en photo une oeuvre d'art et l'envoyer à la base de données qui s'enrichit ainsi de jour en jour |
| Muséonautes | Site de partage sur la région Normandie; qui permet de prendre connaissance du patrimoine muséographique de Normandie qu'il soit exposé ou qu'il soit conservé dans les réserves; et où les individus peuvent contribuer à l'enrichissement des données relatives aux images et objets de collection |
| tousmécènes.fr | Appel au don à travers une souscription en ligne dans le but d'acquérir des oeuvres d'arts |
| Guedelon | Collectif ayant pour but de reconstruire un chateau fort du 13ème siècle en utilisant les moyens et techniques de l'époque |
| Commeon | "Plateforme d'engagement participatif Commeon permet aux organismes à but non lucratif de trouver des fonds et du soutien pour développer des projets qui bénéficient au plus grand nombre. Commeon facilite pour chacun sa contribution au changement qu'il souhaite voir, et donne de la puissance à cette contribution. C'est une plateforme pensée pour le mécénat moderne qui permet à chacun de s'engager concrètement." |
| Wikipedia | L'encyclopédie libre que chacun peut améliorer" |
| 104 | Etablissement public de coopération culturelle parisien |
| My Major Company | Plateforme de financement participatif et Label de musique |
| I like Cinema | I Like Cinema est un nouveau mode de consommation du cinéma en salle. Le premier site internet de cinéma à la demande sur grand écran |

| Nom | Babymoov | Allo Resto- Chief Happiness Officer | Mars- Ca se discute | Renault-Filins | Canon France | FIPHP (Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) | Siège social Bjerg | Leroy-Merlin | Pouit | Workwork | UBI (Entreprise HCL) | |
|---|---|--|---|--|--|---|---|---|--|--|--|---|
| Contenu, objectif de l'initiative | Un processus d'innovation unique, basé sur des immersions dans les familles, de la co-création, des réunions, ateliers, brainstorming et également un observatoire, la crèche Babymoov. | Communication interne et organisation des événements en interne afin de favoriser la cohésion et le bien-être des collaborateurs. Trouver l'équilibre entre l'entrepreneuriat du salarié dans le cadre de sa mission et la convivialité au sein de l'équipe. | Organiser périodiquement des échanges entre dirigeants et salariés pour soutenir la croissance, la transparence et l'humanité, valeurs attendues de plus en plus émergentes au sein des entreprises | Régler désaccords et impasses entre direction et syndicats sur santé et qualité du travail. Renouer le dialogue. | Réduire le stress au travail (5 expertises montraient que salariés en situation de stress) grâce à la création d'une charte du "nouveau travailler ensemble" | Permettre de trouver des solutions pour mieux faciliter l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique | Comment organiser le nouveau siège social pour qu'il réponde aux besoins des employés. | Renforcement de l'engagement et de la responsabilisation au travail à travers la démarche "Vision 2025" - co-écriture de la stratégie de l'entreprise // adaptation à son temps | Libérer l'entreprise en supprimant les silos | Proposer des espaces de travail collaboratifs pour indépendants, freelance, petites, moyennes ou grandes entreprises. | Forum qui permet à tous les employés de l'entreprise indienne HCL de poser n'importe quelle question à n'importe qui et de consulter les résultats et les évaluations de chacun. | |
| Date de création | 2013 | 2016 | ? | 2012 | 2008 | 2005 | 2017 | 2015 | 2007 | 2010, à New York | la première remise en question est venue en 2005 : la croissance d'HCL ralentissait | |
| Acteurs à l'initiative du projet Mode participatif des décisions (Initiative) provient d'un organisme ou descendant | Direction de l'entreprise | Direction de l'entreprise, organisation flexible et en permanente communication avec les RH en charge du recrutement et formation | | Direction de l'entreprise | Syndicats et notamment CGT | loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées | Descendant, vient de la direction de la transformation, responsable du projet de création du nouveau siège social | Collaborateurs de Leroy Merlin France + acteurs de l'écosystème (clients, artisans, fournisseurs, prestataires, partenaires,...) | Collaborateurs de Pouit | Adam Neumann & Miguel McKeelvey | Vineet Nayyar, PDG d'HCL | |
| Ampleur du projet : nombre de personnes participantes / Taux de pénétration | 100 salariés + Invités selon le type de projet mené | Tous les salariés sont intégrés dans le projet soit un total de 70 | Les 1000 employés sont conviés, environ 100/120 participants par session | 20 ouvriers sur les 35 (Renault + intérimaires) | Direction générale à l'aide de collaborateurs et de partenaires sociaux | comité national composé de représentants des employeurs publics (9), représentants des personnels (9), représentants des associations intervenant dans le champ du handicap (5), personnes qualifiées dans le domaine du handicap (1) = 26 personnes en tout + 14 comités locaux 100-200 personnes lors des colloques | une dizaine par atelier | 21 000 collaborateurs Leroy Merlin / 136 magasins | 1300 collaborations Pouit France | Actuellement (septembre 2017), WeWork a ouvert 150 espaces de coworking et compte 120 000 membres - dont 2 (barroff) 3 espaces à Paris pour plus de 2000 membres | Tous les employés d'HCL, soit environ 50 000 personnes | |
| Profil des populations participantes (Age, sexe, lieu d'habitation, etc.) | Région de Clermont, proche à l'entreprise, tous les salariés de l'entreprise, mix CSP et Ages, mamans, pédicures | Tous les salariés sont intégrés dans le projet | Tous profils selon l'intérêt et le besoin de faire remonter des sujets au top management | Région parisienne (autour de l'usine), ouvriers, intermédiaires du CNAM | Région parisienne, tout âge et tout niveau de hiérarchie dans l'entreprise | France, tout âge | Région lyonnaise, tous âges | France, tout âge | France, tous âges | CSP+, travailleurs indépendants et employés, principalement des Millénials qui représenteront près de 50% du marché de l'emploi d'ici 2020 | Tous les employés - tous les profils, du plus bas au PDG | |
| Durée de l'engagement des participants (ancienneté, temps passé), | Engagement à long terme -> une philosophie de l'entreprise qui a pour stratégie "l'innovation centrée usager" | un engagement sur le long terme, cette initiative a été l'objet d'une embauche | 30 min toutes les 6 semaines | Quelques mois | 2 ans entre l'idée et la validation de la charte | ponctuelle | ponctuelle, lors d'un atelier de quelques heures | 2 ans | 1 journée | Sans engagement ! On reste membre autant de temps qu'on le souhaite | Tant qu'ils y travaillent | |
| Nature de l'engagement des participants | Chaque participant prend part intégrante au projet dans le cadre de groupe réduits (5 à 8 personnes) | Contact direct ponctuel par des entretiens formels ou informels avec chaque collaborateur, selon les enjeux et configurations. Le dialogue et l'écoute sont privilégiés. | Tous les salariés sont invités à participer à une réunion de 30 minutes, sur leur temps de travail, au cours de laquelle ils peuvent poser au PDG à l'équipe dirigeante toutes les questions qu'ils veulent, sans « aucun tabou, hormis des questions qui mettent individuellement en cause des personnes » | comité de suivi (direction, ligne hiérarchique, organisations syndicales) | | colloques régionaux plusieurs fois par an | focus group | travail en petits groupes + voyages | Travail en équipe | Engagement volontaire de rejoindre une communauté de coworking pour y travailler, faire de nouvelles rencontres et avoir accès à de nouvelles opportunités | Volontaire : Signer chez HCL revient à accepter ces principes, et notamment l'évaluation à 360 + | |
| Place des individus Autonomie de décision/Autonomie dans l'action | 6 à 8 réunions/an A partir du besoin client déterminé par l'immersion, le but est de travailler sur plusieurs solutions et d'en prototyper une... en moins d'une journée | Chaque individu est libre d'entrer en contact avec le CHD. Il peut aussi demander un RDV formel pour échanger sur des problématiques et inversement être convoqué en cas de problème. | Participation sur la base du volontariat aux réunions | | Co-écriture de la charte | | co-création du futur espace de travail | co-écriture de la vision 2025 de Leroy Merlin | chaque équipe définit son propre mode de fonctionnement : missions, objectifs, récurrence des réunions, modalités de prise de décision | les individus ont une place centrale : ils sont les clients de "l'initiative" et ont une autonomie complète de profiter de l'offre WeWork et des opportunités collaboratives auxquelles leur statut leur permet d'accéder | Chacun peut utiliser le service UBI et noter et consulter les évaluations des autres : l'information est libre d'accès pour tous les employés. De plus en plus de responsables sont transférés aux employés, et non plus seulement aux managers et au PDG. | |
| Moment d'intervention dans le processus | En amont du projet | En permanence, de façon ponctuelle, lors de séminaire bi-annuel, et enquête de satisfaction annuelle | Intervention à la suite de la formulation et identification des problèmes | ils ont la parole en premier | | co-créer des solutions | lors de workshops / consultations dédiées par les responsables du projet La Roche | co-écriture des idées en petits groupes pour construire Leroy Merlin en 2025 | | Quand il le souhaite | N'importe quel processus peut faire l'objet d'une question ou d'un dialogue via la plateforme | |
| Ouverture du projet à tous ? nombre de participants ? | Un projet qui intègre l'ensemble des salariés ainsi que des clients (mamans de tous âges, CSP), nounous et des professionnels (médecins, nutritionnistes,...) | Tous les salariés sont sélectionnés et font partie intégrante du projet | Tous les salariés, sur la base du volontariat, peuvent prendre part aux réunions | Tous les ouvriers peuvent participer sur la base du volontariat | Ensemble des collaborateurs a été consulté | ? | ouvert à tous mais nombre de places limité | ouvert à l'ensemble des collaborateurs | ouvert à l'ensemble des collaborateurs | le projet est ouvert à n'importe qui - la seule barrière est financière : avoir les moyens de régler le loyer | Emploi chez HCL | |
| Intervention et rôle des organismes / institutions à quelle phase du processus ? | Transversalement en encadrant le processus les experts issus du groupe veillent à ce que l'objectif soit atteint | En cas de sollicitation, ou en cas de besoin d'intervention | Suivi et pilotage des problèmes survenus et le déploiement de solutions concrètes | Dans un deuxième temps, après recueil des propos des ouvriers. | | | | | Dans un deuxième temps, partage des bonnes pratiques | A toutes les phases : Mise à disposition des locaux qui permettent la rencontre, mais également mise en place d'un véritable réseau avec application et services facilités (juristes, compta, etc) | Tout le monde est logé à la même enseigne | |
| Intervention des organismes / institutions sur quels champs | L'immersion, pour faire émerger le besoin utilisateur, l'organisme traduit les problématiques usagers en customer pain (moment marketing) | Encadrement des séminaires et des questionnaires de satisfaction. Il y a également une intervention lors des entretiens | Processus de compréhension et décision. | | | | | | Processus de sélection des bonnes pratiques et décision. | Sur le champ relationnel : L'organisme (WeWork) favorise l'interaction entre les membres pour les aider dans leur travail et "trouver de nouveaux leviers de croissance" | | |
| Limites posées aux individus (secrétariat, etc.) | Limite de temps, en 24h lors des marathons innovations chaque groupe doit aboutir à une solution concrète | Pas de questions concernant individuellement des collaborateurs | format pour exprimer leur avis sur leur travail : réunions, autoconfrontations croisées dipute professionnelle entre conseillers que sont les professionnels concernés | | | | Budget / faisabilité / Espace disponible dans les futurs locaux | | Limite financière | Grande transparence de l'information qui peut être | | |
| Mode de régulation en cas de difficulté (sanction ? mode de médiation ?) | intervention et encadrement par des membres du projet de façon à garder l'objectif de la démarche | Les questions ne pouvant pas être posées sont censurées | CNAM est là pour faire le lien entre les acteurs | | | | | | | pas vraiment de régulation | - pas vraiment de limite à la transparence : chacun peut noter anonymement un autre employé | |
| Mode de décision finale, modalités de prise en considération des avis, des propositions, des initiatives des habitants | Aussi bien pour les innovations de rupture que pour les simples changements de couleurs, matériaux, la « réunion mamans » est destinée à soumettre une solution concrète - souvent prototypée - à des utilisatrices, et à en recueillir les réactions pour valider ou non le projet | Chaque individu concerné entre dans le processus de recherche de solution, proposition de solution face à un problème. | | | | | | | | chacun interrogé de façon libre : "people come and go, dropping their laptops nearby, and if you chill on a kitchen stool, an informal signal that you're free for a chat, someone will usually come along and say hello." (voix source) | Tous les avis sont pris en compte puisque montés à tous sur l'intranet | |
| Transparence sur les modes de fonctionnement | Tout le process, de l'immersion au marathon en passant par la validation est suivie par les clients, salariés | Le CHD occupe un poste à part entière avec un périmètre d'action défini et connu par l'ensemble des collaborateurs | Une réunion libre de participation, liberté des questions et open space ouvert à tous | | | | | | | a voir, collecte de données pour optimiser les rencontres? | Totale | |
| Avantages pour les organismes de ce projet | Proposer des solutions à valeur ajoutée pour les clients en établissant une démarche customer centric. | Anticiper les burns-out, trouver un équilibre entre l'épanouissement du salarié dans le cadre de sa mission et la convivialité au sein de l'équipe, favoriser le dialogue direction-salariés | Mieux comprendre la réalité du travail des ouvriers, dont les dirigeants n'ont pas forcément conscience en matière de santé et de qualité. Pouvoir prendre des décisions qui seront source de santé et de performance accrue. | | Améliorer la performance des employés et donc de l'entreprise | | Un nouveau siège social qui répondra aux besoins des employés et leur permettra d'être plus efficaces et heureux au travail | | | remettre l'Homme au cœur du système et des décisions + améliorer la perception en interne de l'entreprise + reconnaître les compétences de chacun et ne plus brider le potentiel de chaque salarié | Redéfinition des fonctions de chacun et accroissement de la confiance au sein des équipes, créer une communauté autonome et autogérée. | |
| Inconvénients pour les organismes | Ne pas aboutir à des solutions concrètes | Une nouvelle forme de pression sur le rendement et l'efficacité des salariés, que cette fonction prenne la pas sur d'autres fonctions telles que les RH | | | | | | | | Gérer le départ de certains n'acceptant pas le manque de hiérarchie / perdant leur grade officiel | | |
| Avantages / intérêts pour les individus | que tout le monde y trouve son compte, que les gens aient appris des choses et expérimenté des méthodologies qu'ils vont appliquer dans leur propre domaine. | Prevenir plutôt que guérir, trouver un équilibre sain au sein de l'entreprise, bonheur et épanouissement pro | Anticiper les problématiques, les annonces qui mettent en difficulté l'harmonie au sein de l'entreprise | | | | Pouvoir faire entendre leur voix et soulever des problèmes | Avoir un espace de travail optimisé, sentir que leur voix a de l'importance | Contribuer à l'avenir de l'entreprise et à son succès puisqu'il en tirent les bénéfices en tant qu'actionnaires | Développer la responsabilité et l'autonomie dans l'entreprise - management par la confiance, plus ou moins de contrôle sur leur travail | Rencontrer des gens et trouver de nouveaux leviers de croissance | Grande transparence de l'information, problèmes facilement résolus et plus de responsabilités |
| Inconvénients / risques pour les individus | Aliénation par manque de contribution | Nouvelle forme de pression, suivi et KPI | Se sentir obligé de participer à ses réunions | | | | difficultés supplémentaires avec les supérieurs hiérarchiques si conflit d'intérêts | | | data | trop de transparence ? | |
| Perspectives d'évolution | Donner une ampleur nouvelle à la communauté de marque en exportant ce modèle à échelle nationale voire internationale, ouverture aux autres entreprises de l'écosystème clermontois qui souhaitent en bénéficier. | De nouvelles pratiques managériales faisant la part belle à l'expression et l'épanouissement du collaborateur se dessinent. Il y a actuellement une prise de conscience pour certaines entreprises de mettre l'humain au centre de leurs préoccupations. Deux perspectives de développement : la prise en compte le bien-être des salariés et la mise en place de pratiques managériales innovantes, qui favorisent l'épanouissement du salarié. | Automatiser l'anticipation des problèmes et le problem solving sur les différents champs | Etendre la mesure sur d'autres sites de production Renault | | | | | | remettre en cause régulièrement l'organisation + accompagnement de salariés sur leur projet professionnel | devenir toujours plus grand, optimiser l'utilisation de données pour favoriser les rencontres | Ce mode de management (employee first, customer second) pourrait se répandre |

| | social | social | social | social | social | social | social |
|---|---|---|---|--|--|--|---|
| Nom | Connex-cités | Trampolinek | Lutin Lune | Humaid | Aubergine 3000 | La Louve | Logement social participatif Paris 19 |
| Contenu, objectif de l'initiative | Faciliter l'échange de compétences auprès des jeunes de cités. Par exemple, en échange de cours de rédaction, les jeunes donnent des cours de boîte à des étudiants de Sciences Po. Les compétences échangées ne sont pas forcément scolaires : le principe de base est que chacun a de la richesse à apporter mais que les différentes compétences sont souvent ségrégées. | Trampolinek est une plateforme participative de financement et d'entraide dédiée à l'insertion professionnelle. Au travers de la plateforme, il est possible de donner quelques euros ou quelques heures de son temps pour partager ses compétences avec une personne en réinsertion sociale et professionnelle. La finalité de Trampolinek : Permettre à des personnes en situation de précarité, accompagnées par des structures d'insertion de se créer un réseau en vue de leur insertion professionnelle. | Lutin Lune est une crèche parentale : les parents, membres de l'association et porteurs du projet, sont responsables de la crèche. Les parents s'impliquent au travers de modalités qui leur sont propres, dans les activités pédagogiques, des commissions, etc. Ils élaborent avec les salariés de la crèche le projet pédagogique. | Humaid est la première plateforme de dons dédiée aux personnes en situation de handicap. Elle permet de faire appel à la solidarité du public et des entreprises pour financer des besoins essentiels (outils, matériel adapté, appareillage, soins, aménagement de domicile, aménagement de véhicule, ...) non pris en charge par les dispositifs de remboursement. | C'est un squat qui compte environ 15 habitants qui occupent une auberge de jeunesse désaffectée. La communauté mise en place au sein de l'Aubergine 3000 fonctionne selon le principe du partage et de la collaboration, visant en premier lieu à loger les personnes dans le besoin. Les habitants ne paient pas de loyer, mais entretiennent et font vivre le lieu, permettant à celui-ci de ne pas tomber en ruine. Le collectif revendique une forte indépendance vis à vis de la société et de l'Etat, et revendique son action comme un moyen de "réparer des injustices qui ne devraient plus exister" via une "réquisition citoyenne". | La Louve est le premier supermarché coopératif et participatif de Paris, à but non lucratif et géré par ses membres. Tout le monde peut y faire ses courses. Il suffit de devenir coopérateur, c'est à dire participer au financement, à la gouvernance et au fonctionnement de La Louve (3h consécutives 1x/mois + 10-100 euros) L'objectif: des prix raisonnables, une traçabilité des produits et une juste rémunération des producteurs. La Louve est inspirée par la Park Slope Food Coop à New-York, le plus grand supermarché coopératif et participatif américain (40 ans d'existence - 17 000 membres). | Logement de 6 appartements sur deux étages. Les locataires sont impliqués dans la vie de l'immeuble avant, pendant et après les travaux. L'idée est qu'on s'occupe mieux d'un immeuble si on participe à son entretien, et à terme cela permettrait d'aller vers un modèle "zéro charges après l'eau et l'électricité", permettant un réel gain de pouvoir d'achat pour les participants. |
| Date de création | 2007 | 2016 (?) | 1986 (?) | | 2011 | 2010 | 2016 |
| Acteurs à l'initiative du projet Mode participatif descendant (initiative provient d'un organisme) ou ascendant | Hadj Khelil, un entrepreneur qui milite pour la "banalisation de la réussite" a fondé l'association : mode ascendant | Etudiants de l'ESSEC (ascendant) | Des parents qui ne trouvaient pas de place en crèche pour leurs enfants (ascendant) | Frédéric Deruet & Pierre Durand (ascendant?) | Le collectif "Le Stendhal" est à l'origine de ce squat : mode ascendant | Deux américaines à Paris, Tom Boothe et Brian Horihan, gastronomes attentifs à la qualité et au prix de ce qu'ils mangent : ascendant | Bailleur social Batigère (descendant) |
| Ampleur du projet : nombre de personnes participant / Taux de pénétration | Environ 100 personnes participent par an | 4 projets en ligne (pour aider 4 personnes différentes) | 16 places dans la crèche | | 15 habitants environ | Plus de 6000 membres | 6 foyers |
| Profil des populations participants (Age, pcs, lieu d'habitation, etc.) | Des jeunes de quartiers "sensibles" et des jeunes plus favorisés ; étudiants en grandes écoles ; entreprises. Concentré en région parisienne. | Les "receveurs" sont des personnes en situation de précarité qui cherchent à s'insérer professionnellement | Parents et enfants en bas âge, dans le 20e arrondissement de Paris | Personnes en situation de handicap et donateurs divers | Tous âges, en situation précaire | Pas d'informations mais sans doute un profil PCS+ habitant Rive Droite | Profils professionnels très variés mais globalement CSP- : intermittents du spectacle, employés, une famille exfiltrée de Seine Saint Denis, des retraités... |
| Durée de l'engagement des participants (anciens, temps passé,) | Pas de temps "type" : les participants restent plusieurs années, plusieurs mois ou quelques semaines seulement, selon leur degré d'implication | Selon l'envie des donateurs | | Pour le donateur l'engagement est ponctuel, bien qu'il reçoive par la suite des informations sur l'utilisation de son don. Une campagne de financement sur la plateforme dure au maximum 90 jours. | | 3h de bénévolat consécutives toutes les 4 semaines | Les foyers retenus pour le projet sont impliqués depuis le début du projet au printemps 2016, et sont engagés pour le long terme puisqu'ils sont formés à la gestion de l'immeuble. |
| Nature de l'engagement des participants | Les participants échangent leurs compétences et partagent. Deux volets principaux existent : celui de l'accompagnement scolaire et celui plus social qui concentre non seulement des cours plus généraux comme la culture générale mais aussi des langues comme l'arabe, du hip hop, de la boxe... | Partage de temps et de compétences (le crowdtiming) | Participation à l'élaboration du projet pédagogique, co-animation, co-gestion | Soutien financier des donateurs (crowdfunding/financement participatif) d'un minimum de 5€ | Participer à la vie de la communauté, entretien des lieux | Tenue de la caisse, stockage, réception des livraisons, nettoyage, tâches administratives + soutien financier à hauteur de 10 à 100 euros, remboursables si l'on quitte la coopérative. | Pendant les travaux : visites du chantier, participation à des ateliers bricolage pour apprendre l'utilisation et l'usage de l'immeuble", élaboration d'une charte sur les droits et les devoirs de chacun Une fois installés : gestion de l'entretien des parties communes et des déchets ménagers en mettant en place un planning de répartition des tâches. |
| Place des individus Autonomie de décision/Autonomie dans l'action | Les individus sont regroupés dans des "business units", chacun vient avec un besoin et un échange est mis en place selon la catégorie du besoin (compétences, aide aux devoirs, recherche d'emploi...) | Le donateur est libre de choisir à quel projet il veut contribuer de son temps ou de son argent | | Autonomie totale : le donateur choisit lui-même le projet auquel il veut contribuer | | | Responsabilisation par la prise en charge du petit entretien, participation aux choix décoratifs de l'appartement qu'ils vont occuper |
| Moment d'intervention dans le processus | Squelette général de l'organisation | | | | Réunions mensuelles durant lesquelles sont prises les grandes décisions | Tout le long de la chaîne : en plus de la gestion du supermarché, les membres décident ensemble lors de réunions des orientations de La Louve. | La société Batigère, en accord avec la Ville de Paris, a sélectionné les foyers participants et reste présente |
| Ouverture du projet à tous ? mode de sélection des participants ? | Le projet est ouvert à tous mais il faut démontrer une réelle motivation afin de pouvoir participer. Il n'y a pas de critères autres que la motivation pour pouvoir intégrer Connex-Cités. | Tout le monde peut être donateur | Les parents sont recrutés sur lettre de motivation, puis entretien avec le personnel pour vérifier non seulement que les parents sont motivés pour rejoindre une structure associative, mais aussi que les enfants ont le bon âge pour s'intégrer au groupe | Pour les receveurs de don, la condition est d'avoir contacté les organismes sociaux, sans avoir obtenu de réponse financière. Ils doivent également résider sur le territoire français de manière régulière. Seules les collectes visant à soutenir un individu sont acceptées, on ne peut pas soumettre un projet pour un groupe de personnes. Pour soumettre un projet, il faut l'envoyer par mail à Humaid qui se charge ensuite d'étudier le dossier afin de définir si le projet rentre dans ses critères. | | Chacun peut acheter à la coopérative dès lors qu'il en devient membre en cotisant. | 6 foyers ont été sélectionnés parmi 140 candidatures, sur des critères de ressources, de composition familiale mais surtout de motivation à s'intégrer dans le projet |
| Intervention et rôle des organismes / institutions à quelle phase du processus ? | Les organismes et institutions arrivent plutôt en aval, en participant au financement d'événements ou en apportant des contacts | | L'Etat intervient en amont pour la diplôme des animateurs | Des associations, mutuelles, collectivités locales et professionnels de la santé identifient des personnes dans le besoin et soumettent les projets auprès d'Humaid. Ils y a également des entreprises partenaires qui soutiennent des projets dans le cadre de leur stratégie RSE. | Indépendance totale vis à vis des pouvoirs publics | | Le bailleur social ainsi que la ville sont associés pour former les futurs locataires depuis leur entrée dans le projet, après les avoir soigneusement sélectionnés parmi les candidats |
| Intervention des organismes / institutions sur quels champs | Les grandes entreprises comme Total ou Deloitte vont, au travers de leurs fondations, fournir des éléments logistiques (mise à disposition de salles, prise en charge du buffet pour un événement), mais aussi aider à l'accompagnement des participants en les mettant en lien avec des salariés ou en leur procurant un suivi personnalisé. | | La CAF est la 1ère source de financement | Proposition des projets/personnes à aider, accompagnement de ces personnes dans la création de leur dossier, soutien financier. | Indépendance totale vis à vis des pouvoirs publics | | Sélection, formation, gestion |
| Limites posées aux individus (secrétaires, etc.) | Aucune spécifiée | | Réglementation / normes liées à l'accueil d'enfants en bas âge | | Illégalité de la démarche | Minimum de participation fixé (aménagement possibles) | Ils ne sont pas propriétaires et vivent donc avec la plupart des mêmes contraintes que tout locataire d'un logement |
| Mode de régulation en cas de difficulté (sanction ? mode de régulation ?) | Aucune : dans une situation où le participant ne s'implique pas assez, il arrête par lui-même de venir | | | | | | |
| Mode de décision finale, modalités de prise en considération des avis, des propositions, des initiatives des habitants | Les échanges se font selon ce que les participants ont à proposer | | | La décision de mettre un projet ou non sur la plateforme revient à Humaid, mais les donateurs choisissent ce qu'ils soutiennent ; en effet, les collectes pour lesquelles l'objectif n'est pas atteint ne donnent pas lieu à un don d'argent. | | | |
| Transparence sur les modes de fonctionnement | | | | | | | |
| Avantages pour les organismes de ce projet | Cela leur permet d'avoir des projets pour lesquels œuvrer par le biais de leur fondation d'entreprise, ou dans le cas du Ministère des Affaires Etrangères d'avoir une implication sociale qui soit basée en France | | | Pour les entreprises, Humaid permet de contribuer à leur stratégie RSE de manière innovante. | Les squatteurs entretiennent gratuitement le lieu qu'ils occupent, alors qu'il pourrait sinon tomber en désuétude | | Moins de gestion au quotidien |
| Inconvénients pour les organismes | | | | 54 | La présence illégale d'habitants dans l'auberge pourrait notamment poser des problèmes le jour où la décision de justice concernant son propriétaire sera rendue: il faudra évacuer le lieu | | Perte de surveillance |
| Avantages / intérêts pour les individus | Ils apprennent de nouvelles choses, peuvent en tirer des opportunités professionnelles, socialisent avec des personnes qu'ils ne rencontreraient pas forcément d'habitude | Pas besoin de s'engager dans une association car quelques heures de son temps peuvent suffire | Plus de contrôle sur la gestion de la crèche dans laquelle ils placent leurs enfants, une influence sur le contenu pédagogique | Pour les receveurs, la plateforme permet d'obtenir un financement ou ils n'auraient sinon pas eu et ainsi de réaliser leur projet (souvent un achat de matériel non pris en charge par la Sécurité ou leur mutuelle). Pour le donateur, l'avantage est non seulement psychologique (sentiment de faire du bien) mais également fiscal puisque les dons sont déductibles (si l'argent est versé à une association d'intérêt général ou d'utilité publique). | Pas de loyer, implication dans le processus de gestion du lieu | Avantages liés aux produits-mêmes : traçabilité, transparence etc., mais aussi liés à la gouvernance, puisqu'ils peuvent exercer une influence sur ce qui est stocké | Baisse des charges, tissage de liens avec leurs voisins, davantage d'autonomie au sein de leur immeuble |

| Nom | culturel | culturel | culturel | culturel | culturel | culturel | culturel | culturel | culturel | culturel |
|---|---|--|---|---|--|---|---|---|--|---|
| | Cercle Rouge | Magnus | Muséonoutes | tousméchènes.fr | Guédelon | Common | Wikipedia | 104 | My Major Company | I Like Cinema |
| Contenu, objectif de l'initiative | Plateforme de financement participatif dédiée à l'art et à la culture. Appartient à créer une communauté qui rassemble tous les acteurs et permettre à des projets de voir le jour qui n'auraient pas pu naître autrement. | Projet collaboratif en forme d'application qui vise à répertorier toutes les oeuvres d'art contemporain pour en faire une librairie - tous les utilisateurs peuvent prendre en photo une oeuvre d'art et l'envoyer à la base de données qui s'enrichit ainsi de jour en jour | Site de partage sur la région Normandie; qui permet de prendre connaissance du patrimoine muséographique de Normandie qu'il soit exposé ou qu'il soit conservé dans les réserves; et où les individus peuvent contribuer à l'enrichissement des données relatives aux images et objets de collection. | Appel au don à travers une souscription en ligne dans le but d'acquies des oeuvres d'arts | Collectif ayant pour but de reconstruire un chateau fort du 13ème siècle en utilisant les moyens et techniques de l'époque | "Plateforme d'engagement participatif" Common permet aux organismes à but non lucratif de trouver des fonds et du soutien pour développer des projets qui bénéficient au plus grand nombre. Common facilite pour chacun sa contribution au changement qu'il souhaite voir, et donne de la puissance à cette contribution. C'est une plateforme pensée pour le mécénat moderne qui permet à chacun de s'engager concrètement." | L'encyclopédie libre que chacun peut améliorer" | établissement public de coopération culturelle parisien | Plateforme de financement participatif et Label de musique | I Like Cinema est un nouveau mode de consommation du cinéma en salle. Le premier site internet de cinéma à la demande sur grand écran |
| Date de création | / | 2013 | 2015 | 2010 | 1995 | 2014 | 2001 | 2008 | 2007 | 2011 |
| Acteurs à l'initiative du projet (Mode participatif descendant (Initiative provient d'un organisme) ou ascendant) | Ascendant | Magnus Resch (fondateur de Larry's List, réseau social pour les collectionneurs d'art) - Ascendant | les musées de la région normande - Descendant | Les amis du Louvre - Descendant | Michel Guyot, Maryline Martin - Ascendant | Thérèse Lemarchand, Jean-Noël Juston - Ascendant | Jimmy Wales, Larry Sanger - Descendant | Descendant | Ascendant | Pierre Nicolas Combe - Descendant |
| Ampleur du projet : nombre de personnes participant / Taux de pénétration | Actuellement 17 projets | 8 Millions d'oeuvres répertoriées | Un très grand nombre de musées normands | 1 million de souscription en 2015 | 650 + 70 salariés | 8000 mécènes | 73000 comptes actifs | | | |
| Profil des populations participantes (âge, sex, lieu d'habitation, etc.) | Une population assez variée en âge, mais surtout de Province, et de villes petites à moyenne - probablement en difficulté pour trouver des fonds publics. | | Plutôt âgée, passionnés d'histoire et de géographie | Population à priori âgée, Cadre supérieur, grande ville, passionné d'art | Bourgeois, CSP divers, majorité des participants 35+ | confidentiel | monde entier, 26 ans en moyenne | | Très varié tout types de profils | |
| Durée de l'engagement des participants (ancienneté, temps passé). | / | très varié - on peut aimer ce côté gamification, qui peut motiver les participants à s'impliquer de plus en plus | / | | très varié | très varié | très varié | plutôt la jeunesse | Très varié tout types de profils | Très varié tout types de profils |
| Nature de l'engagement des participants | / | participation à une activité ludique, permettant à d'autres passionnés d'art d'apprendre plus sur des oeuvres | Envie de partager leur passion mais aussi d'échanger sur des sujets très pointus | | participation à la création du chateau | don pécuniaire | Contribution à la rédaction et correction d'articles | Présence et échanges d'idées | Don pécuniaire | Choix d'un film, d'une salle, paiement du billet |
| Place des individus Autonomie de décision/Autonomie dans l'action | Donne le "soutien" au financeur de permettre à un artiste / des projets de voir le jour. Le participant est totalement libre sur le projet qu'il veut - ou non - financer | Est basée sur la participation des utilisateurs et de leurs contributions - sans eux, pas d'oeuvres à ajouter dans la base de données - un cercle vertueux | Les participants peuvent partager ce qu'ils veulent, avec évaluation par les musées | | Autonomie des benevois limités (contraintes techniques importantes) | autonomie total du montant du don dans les projets proposés | Autonomie sur les changements apportés | Donne le "soutien" au financeur de permettre à un artiste / des projets de voir le jour. Le participant est totalement libre sur le projet qu'il veut - ou non - financer | | Consommateur |
| Moment d'intervention dans le processus | Début et fin | Lorsque la photo est ajoutée - travail de filre, de mise en page, d'apport d'information | Evaluation de la qualité de l'info | Fin, après la décision d'achat d'une oeuvre d'art | Varié en fonction de l'évolution du projet | Avant la fin du projet | en continu | | | Fin |
| Ouverture du projet à tous ? mode de sélection des participants ? | Les projets sont évalués par Cercle Rouge (esthétique, faisabilité, délai de réalisation, exclusivité). Il faut que l'oeuvre soit une réalisation personnelle dont laquelle le déposant a donc les droits | Ouverture à tous | Ouverture à tous | Ouverture du projet à tous | Ouverts à toutes les formations, contraintes physiques | Ouvert à toute personne majeure | Projet ouvert à tous les membres ayant créé un compte | ouvert à tous | Les projets sont évalués par | ouvert à tous |
| Intervention et rôle des organismes / institutions à quelle phase du processus ? | Evaluation au début | Lors de l'envoi de la photo | Lors de l'envoi de l'info | Organisation de la collecte par les amis du Louvre à la fin du processus | CNRS pour la recherche historique, collaboration avec l'INRAP (institut national de recherche de l'archéologie préventive) | Analyse du potentiel et services du projet avant publication sur le site | Création de l'organisation au début du projet, financement des serveurs d'hébergement | Etablissement et gestion de la structure | | Organisation |
| Intervention des organismes / institutions sur quels champs | L'évaluation de l'esthétique, de l'apport artistique, de l'intérêt du projet | La qualité de la photo, de l'information donnée | La véracité des infos | A la fin du processus | mentionné plus haut | mentionné plus haut | idem | | | |
| Limites posées aux individus (sécuritaires, etc.) | Cf mode de sélection | | | | Problème de sécurité sur le site de construction | Pas de limite pour les mécènes, analyse de la faisabilité des projets des demandants | Obscénités interdites | | | |
| Mode de régulation en cas de difficulté (sanction ? mode de régulation ?) | | | | | Assurance | Analyse en début de la faisabilité du projet | Closure du compte utilisateur | | | |
| Mode de décision finale, modalités de prise en considération des avis, des propositions, des initiatives des habitants | | | | | Comité directionnel du projet (professionnels de la période historique et de l'architecture) | / | | | | |
| Transparence sur les modes de fonctionnement | Très transparent, règles claires et simples | Transparent, simple | Très simples et ludiques | | Transparent | transparent | transparent | transparent | opacité de fonctionnement | transparent |
| Avantages pour les organismes de ce projet | Permettre à des artistes de rencontrer le succès, avoir un rôle de mécène | créer une véritable base de données des oeuvres contemporaines, permettre la création d'une communauté | Se permettre profiter du savoir des habitants, créer une communauté et renforcer leurs poids culturels | Excellente manière d'appeler aux dons | Avantages dans la recherche historique et dans la préservation des métiers artisanaux | Avantage rémunérateur pour les inventeur du projet, salariés | création de l'une des plateformes d'information les plus puissantes au monde | Favoriser le développement de la culture | | |
| Inconvénients pour les organismes | Peut être concurrencé par les plateformes de financements participatifs plus généralistes, qui couvrent eux aussi des projets culturels | Difficulté de pérennité financière - peut être réglée par des livrets de fonds mais peut mener à des difficultés sur le long terme | Difficulté de valider les informations, car l'évaluation peut être compliquée et chronophage | | Implication longue dans le projet | / | Véracité des informations versatiles | | | |
| Avantages / intérêts pour les individus | Très gros avantages pour les participants qui n'auraient pas les possibilités de persévérer dans leurs projets par leurs de moyens. Permet une grande accessibilité car digital | Les individus peuvent utiliser une base de données gratuitement, s'informer et échanger et en un avantage ludique et pédagogique | Les individus peuvent partager leur savoir, ce qui peut être très gratifiant, et d'autres peuvent profiter de cette nouvelle source d'information | | activité culturelle et physique, acquisition de savoir et de savoir faire | Fierté de participer à des projets | Base d'information gratuite et quasi illimitée | S'enrichir culturellement, gratuit, échange et partage entre les donateurs | Avoir l'occasion faire financer son projet | |
| Inconvénients / risques pour les individus | Difficulté de voir son projet réellement soutenu - il est compliqué de donner une valeur à une oeuvre lorsqu'on est débutant / peu connaisseur. Le "label traditionnel" peut prendre le dessus sur le réallement artistique | En soi pas de réel inconvénients - le service est gratuit et simple | Pas de gratification monétaire mais a priori pas de vrais inconvénients | | risque de blessure sur le chantier de construction | moins d'argent à la fin du mois | Véracité des informations versatiles | | Difficulté de voir son projet réellement soutenu - il est compliqué de donner une valeur à une oeuvre lorsqu'on est débutant | |
| Perspectives d'évolution | Peut continuer à évoluer, permettre à plus de projets de voir le jour - de financer des projets plus grands | | Peut évoluer avec plus de médatisation - il est difficile de trouver le site sur internet | | Centre de recherche historique permanent et centre culturel de transmission | | étendu des sujets encore plus vaste | | | |